

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'Administration du	3 avril 2026	à Chasseneuil du Poitou
-----------------------------	--------------	-------------------------

Heure	10 h 00
Date de la convocation	27 mars 2026

Président de séance	M. Edouard RENAUD
Secrétaire de séance	Mme Annette SAVIN

Membres en exercice	27
Quorum	14

Présents	14	M. Edouard RENAUD M. Éric BAILLY, Mme Josette COLAS, Mme Nathalie DESJARDINS, Mme Bénédicte FILLATRE, Mme Evelyne GOURDEAU, Mme Gisèle JEAN, M. Rémy MARCHADIER, M. Bernard SAVARD, Mme Annette SAVIN, M. Joël DAZAS, M. Jean-Luc MADEJ, M. Alain GUILLON, M. Jean-Louis FOURCAUD
----------	----	--

Pouvoirs	4	<u>Mandants</u> M. Gilbert BEAUJANEAU Mme Reine-Marie WASZAK Mme Pascale GUITTET Mme Fabienne GUERIN	<u>Mandataires</u> M. Rémy MARCHADIER Mme Gisèle JEAN M. Edouard RENAUD Mme Annette SAVIN
----------	---	--	---

Absents	9	Mme Nelly GARDA-FLIP, Mme Nathalie MARQUES-NAULEAU, M. Gérard PEROCHON, Mme Roselyne TEXEDRE, Mme Sandrine BARRAUD, Mme Rose-Marie BERTAUD, M. Stéphane ALLOUCH, Mme Martine GODET, Mme Laurence RABUSSIÉ
---------	---	--

Représentée par		
-----------------	--	--

Observations	Etaient également présents : Mme Isabelle JADAUD-PRESSAT, Directrice Générale du Centre de gestion, M. Vincent REVUELTA, Directeur Adjoint du Centre de gestion, M. Christophe PELTIER, Conseiller aux Décideurs Locaux
--------------	--

ORDRE DU JOUR

- Délibération N°2026/018 - Rendu compte**
- Délibération N°2026/019 – Avis concernant la désignation des représentants des collectivités et établissements publics au sein du Comité Social Territorial**
- Délibération N°2026/020 – Désignation des représentants des collectivités et établissements publics au sein de la Commission Administrative Paritaire**
- Délibération N°2026/021 – Désignation des représentants des collectivités et établissements publics au sein de la Commission Consultative Paritaire**
- Délibération N°2026/022 – Désignation des représentants des collectivités et établissements publics au sein du Conseil Médical en formation plénière .**
- Délibération N°2026/023 – Autorisation d’ester en justice dans le cadre des opérations électorales liées au renouvellement du Conseil d’Administration du CDG86**
- Délibération N°2026/024 – Bilan d’activités 2025**

ARRET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MARS 2026

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

1/ Délibération N° 2026/018 - RENDU COMPTE

Tiers	1er article	Objet	Total TTC
ALTERNA ENERGIE	60612	FACTURE 89752 CONSOMMATION ELECTRIQUE DU 09/ 08/02	5 225,64
AXIMA CONCEPT	6156	FACTURE 1132 Marché n°2026CLIM-CHAUF - Maintenan	12 437,41
CIRIL	6156	FACTURE 2601-AEE-0022483 MAINTENANCE ANNUELLE	7 049,79
CIRIL	6156	FACTURE 520 Abonnement AFEL Civil Net RH-TRANCHE 0	600,00
LOCAM	6156	FACTURE 38975 LEASING COPIEUR SALLE REUNION DU 30/	73,17
FONDATION JAE	6182	FACTURE 87403 ABONNEMENT ANNUEL A PARCOURS DU 01/	668,62
IBIS HOTEL	6238	FACTURE 267262 DEJEUNER DE TRAVAIL DU 24 FEVRIER 2	79,50
LA POSTE ACC BORDEAUX	6261	FACTURE 4911 ABONNEMENT REMI ET COLLECTE 2026	3 680,40
ADIAJ	65748	FACTURE D26020053 ADHESION 2026	30,00
LYRECO	6064	FACT 4591661536 FOURNITURES DE BUREAU DIVERS	3 406,78
MAIRIE DE NAINTE	6132	Marché n°20202020LOC1 - MISE A DISPOSITION LOCAL	107,13
LOCAM	61358	FACTURE 52546 LEASING COPIEUR SALLE REUNION DU 03/	41,33
NORAUTO CHASSENEUIL	61551	FACTURE FL1270978 VEHICULE GT808BJ- ENTRETIEN FILT	275,67
NORAUTO CHASSENEUIL	61551	FACTURE FL1280682 ENTRETIEN VEHICULE FD405DQ-DARRE	170,91
AGENCE DES TERRITOIRES DE LA VIENNE	6156	TITRE 438 Marché n°2026PARC INFO - GESTION PARC	23 385,00
SFERE BUREAUTIQUE	6156	FACT 260310265 MAINTENANCE COPIEURS REGULARISATION	1 702,42
SOCIETE DE SANTE AU TRAVAIL DE POITOU CHAR	27792	Inscription seminaire IA en santé au travail et as	124,00
MALEVA	6236	FACTURE FAC-2602-MI0548 COURRIER DEMATERIALISE FEV	389,80
LA POSTE ACC BORDEAUX	6261	FACTURE 502 CONSOMMATION AFFRANCHISSEMENT FEVRIER	324,05
LA POSTE ACC BORDEAUX	6261	FACTURE 3071 CONSOMMATION FFRANCHISSEMENT FEVRIER	325,61
MALEVA	6261	FACTURE FAC-2601-X08696 AFFRANCHISSEMENT JANVIER 2	453,97
MALEVA	6261	FACT FAC-2602-X08837 AFFRANCHISSEMENT COURRIER DEM	356,36
INTERCOM	6262	ABONNEMENT ACCES INTERNET FIBRE OPTIQUE DU 01/01/2	672,60
ORANGE BUSINESS SERVICES	6262	FACTURE 305333221 ABONNEMENT TELEPHONIQUE FIBRE MA	357,42
ORANGE BUSINESS SERVICES	6262	FACTURE 305150278 ABONNEMENT INTERNET SYNDICAT MAR	48,00
ORANGE BUSINESS SERVICES	6262	FACTURE 305150757 ABONNEMENT TELEPHONIQUE ASCENCEU	82,40
ORANGE MOBILE	6262	FACT 93590352 ABONNEMENT PORTABLES MARS 2026	185,04
GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE	6288	FACTURE 2026-018-005029 REDEVANCE SPECIALE COLLECT	0,00
ACT SERVICE INFORMATIQUE	65818	FACTURE 5638 LOGICIEL TEAMVIEWER BUSINESS ANNEE 20	518,40
FACTORIA 2.0	65818	FACTURE 6057079 ABONNEMENT FORMULE F1 ET ABONNEMEN	1 227,71
TOTAL DIRECT ENERGIE	60622	FACTURE F6358522 CONSOMMATION CARBURANTS DU 15 AU	285,76
TOTAL DIRECT ENERGIE	60622	FACTURE F6647562 CONSOMMATION CARBURANT DUN 16 AU	272,34
TOTAL MARKETING FRANCE	60622	FACTURE F6533499 CONSOMMATION CARBURANT DU 5 AU 15	296,69
CNP ASSURANCES	27864	APPEL DE COTISATION PROVISIONNELLE - EXERCICE 2026	61 873,73
AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE	6228	FACTURE MA01394724 CONSOMMATION PEAGE DU 1ER AU 31	43,90
FSB 86280	21838	FACT INV/2026/00282 DISQUE DUR INTERNE 2 TO HDD	204,00
FSB 86280	21838	FACT INV/2026/00284 LOT DE 7 ECRANS 32 POUCES	1 906,21
EHPAD LES CHATAIGNIERS	6132	TITRE 258 Marché n°20202020LOC1 - MISE A DISPOS	87,00
NORAUTO CHASSENEUIL	61551	FACT FL1283251 -ENTRETIEN+DISTRIBUTION BT6865 VEHI	1 131,00
CIG GRANDE COURONNE	6156	TITRE 13365 MODULE GPEEC ANNEE 2025	311,00
QUADIENT	6156	FACTURE 1304 FRAIS ADMINISTRATION ET TECHNIQUE DE	198,00
GROUPAMA	6168	Facture N° GCA371112520-0000019 ASSURANCE VEHICULE	518,22
GROUPAMA	6168	Facture N° GCA371112520-0000024 ASSURANCE VEHICULE	444,18
GROUPAMA	6168	Facture N° GCA371112520-0000023 ASSURANCE VEHICULE	546,57
GROUPAMA	6168	Facture N° GCA371112520-0000025 ASSURANCE VEHICULE	585,03
GROUPAMA	6168	Facture N° GCA371112520-0000022 ASSURANCE VEHICULE	566,52
GROUPAMA	6168	Facture N° GCA371112520-0000021 ASSURANCE VEHICULE	544,21
GROUPAMA	6168	Facture N° GCA371112520-0000017 ASSURANCE DES COLL	12 846,93
GROUPAMA	6168	Facture N° GCA371112520-0000016 MISSION COLLABORAT	1 139,91
GROUPAMA	6168	Facture N° GCA371112520-0000015 ASSURANCE VEHICULE	509,68
GROUPAMA	6168	Facture N° GCA371112520-0000020 ASSURANCE VEHICULE	515,96
GROUPAMA	6168	Facture N° GCA371112520-0000018 ASSURANCE VEHICULE	512,09
AUX BONS AMIS	6238	FACT A5CHQ002171/1 DEJEUNER DE TRAVAIL CA DU 13/03	184,80
CAISSE SPORTIF DE NORMANDIE	6238	FACT 2025100127 NUITEES DU 08 AU 10/10/2025 ISABEL	280,00
IBIS PERIGUEUX CENTRE	6238	FACT 327732 NUITEE DU 12 AU 13/02/2026 ISABELLE JA	98,60
HOROQUARTZ	65818	Marché n°2026HOROQUARTZ - HOROQUARTZ / Lot n°1 -	4 202,35

Après débats et discussions, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration :

- Acceptent les décisions prises par le Président,

Autorisent le Président à signer tous documents nécessaires

2/ Délibération N° 2026/019 – AVIS CONCERNANT LA DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS AU SEIN DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil d'Administration du centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne (CDG86) que l'article R 252-57 du code général de la fonction publique dispose que : « le mandat des représentants des collectivités territoriales et de leurs établissements mentionnés à l'article [L.4](#) au sein du comité social territorial expire en même temps que leur mandat ou fonction ou à la date du renouvellement total ou partiel de l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. »

Le renouvellement général des conseils municipaux ayant eu lieu fin mars 2026, il y a lieu de désigner les représentants des collectivités siégeant au sein du comité social territorial (CST) placé auprès du CDG86 ainsi que de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT).

Monsieur le Président rappelle que l'article R 252-31 du code général de la fonction publique dispose que : « Au sein du comité social placé auprès d'un centre de gestion, les membres du comité représentant les collectivités territoriales et leurs établissements mentionnés à l'article [L.4](#) sont désignés par le président du centre de gestion parmi :

- 1° Les élus issus des collectivités et des établissements employant moins de cinquante agents affiliés au centre de gestion, après avis des membres du conseil d'administration du centre issus de ces collectivités et établissements ;
- 2° Les agents des collectivités et établissements mentionnés au 1° ou les agents du centre de gestion. »

Monsieur le Président indique que le nombre de suppléants au sein du CST et de la F3SCT est égal au nombre de titulaires, soit 7.

Monsieur le Président précise que le conseil d'administration qui sera installé en juillet 2026 après le renouvellement des membres du conseil d'administration prévu en juin 2026 procédera à une nouvelle désignation des représentants des collectivités au sein du CST et la F3SCT.

Après débats et discussions, les membres du Conseil d'administration désignent à l'unanimité les représentants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics comme suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Edouard RENAUD Maire de Moncontour	Eric BAILLY Maire de Pleumartin
Nathalie BASSEREAU Maire d'Angliers	Gilbert BEAUJANNEAU Maire de Nieul-l'Espoir
Josette COLAS Maire de Saint-Gaudent	Bénédicte FILLATRE Maire de Civray
Pascale GUITTET Maire de Pouillé	Evelyne GOURDEAU Conseillère municipale des Trois-Moutiers
Gérard PEROCHON Maire de Senillé-Saint-Sauveur	Gisèle JEAN Maire de Queaux
Bernard SAVARD Maire de Millac	Jean-Luc MADEJ Maire de Lussac-les-Châteaux
Annette SAVIN Conseillère municipale de Cissé	Dominique MARTIN Adjoint au Maire de Senillé-Saint-Sauveur

3/ Délibération N° 2026/020 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS AU SEIN DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil d'Administration du centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne (CDG86) que l'article R 262-39 du code général de la fonction publique dispose que : « les représentants des collectivités et des établissements mentionnés à l'article [L. 4](#) à la commission administrative paritaire cessent de siéger lorsque leur mandat électif prend fin. »

Le renouvellement général des conseils municipaux ayant eu lieu fin mars 2026, il y a lieu de désigner les représentants des collectivités siégeant au sein des commissions administratives paritaires (CAP) de catégories A, B et C placées auprès du CDG86.

Monsieur le Président rappelle que l'article R 262-19 du code général de la fonction publique dispose que : « les représentants des collectivités et des établissements mentionnés à l'article [L. 4](#) au sein des commissions administratives paritaires placées auprès des centres de gestion sont désignés, à l'exception du président de la commission, par les élus locaux membres du conseil d'administration du centre de gestion, parmi les élus des collectivités et établissements affiliés qui n'assurent pas eux-mêmes le fonctionnement d'une commission pour la même catégorie de fonctionnaires. »

Monsieur le Président indique que le nombre de suppléants au sein de chaque CAP est égal au nombre de titulaires et qu'il est le suivant pour chaque CAP :

- CAP A : 4 titulaires
- CAP B : 5 titulaires
- CAP C : 8 titulaires

Monsieur le Président précise que le conseil d'administration qui sera installé en juillet 2026 après le renouvellement des membres du conseil d'administration prévu en juin 2026 procédera à une nouvelle désignation des représentants des collectivités au sein des CAP.

Après débats et discussions, les membres du Conseil d'administration désignent à l'unanimité les représentants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics comme suit :

- Au sein de la CAP A :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Edouard RENAUD Maire de Moncontour Président du CDG86 Président de la CAP	Louis ZAGAROLI Adjoint au Maire de Moncontour
Nathalie DESJARDINS Adjointe au Maire de Buxerolles	Pascale GUITTET Maire de Pouillé
Odile LANDREAU Maire de Cenon-sur-Vienne	Gérard PEROCHON Maire de Senillé-Saint-Sauveur
Bernard SAVARD Maire de Millac	Annette SAVIN Conseillère municipale de Cissé

- Au sein de la CAP B :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Edouard RENAUD Maire de Moncontour Président du CDG86 Président de la CAP	Eric BAILLY Maire de Pleumartin
Sylvie BARILLOT Maire de Saix	Gilbert BEAUJANNEAU Maire de Nieul-l'Espoir
Pascale GUITTET Maire de Pouillé	Odile LANDREAU Maire de Cenon-sur-Vienne
Dominique MARTIN Adjoint au Maire de Senillé-Saint-Sauveur	Valérie LEAU Maire d'Orches
Annette SAVIN Conseillère municipale de Cissé	Gérard PEROCHON Maire de Senillé-Saint-Sauveur

- Au sein de la CAP C :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Edouard RENAUD Maire de Moncontour Président du CDG86 Président de la CAP	Eric BAILLY Maire de Pleumartin
Dominique CHAINE Maire de Thuré	Gilbert BEAUJANNEAU Maire de Nieul-l'Espoir
Josette COLAS Maire de Saint-Gaudent	Nathalie DESJARDINS Adjointe au Maire de Buxerolles
Patrice FRANCOIS Adjoint au Maire de Mazeuil	Bénédicte FILLATRE Maire de Civray
Pascale GUITTET Maire de Pouillé	Odile LANDREAU Maire de Cenon-sur-Vienne

Evelyne GOURDEAU Conseillère municipale des Trois-Moutiers	Jean-Luc MADEJ Maire de Lussac-les-Châteaux
Gisèle JEAN Maire de Queaux	Dominique MARTIN Adjoint au Maire de Senillé-Saint-Sauveur
Annette SAVIN Conseillère municipale de Cissé	Bernard SAVARD Maire de Millac

4/ Délibération N° 2026/021 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil d'Administration du centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne (CDG86) que l'article R 272-12 du code général de la fonction publique dispose que : « les représentants des collectivités et des établissements mentionnés à l'article [L. 4](#) à la commission consultative paritaire cessent de siéger lorsque leur mandat électif prend fin. »

Le renouvellement général des conseils municipaux ayant eu lieu fin mars 2026, il y a lieu de désigner les représentants des collectivités siégeant au sein de la commission consultative paritaire (CCP) placée auprès du CDG86.

Monsieur le Président rappelle que l'article R 272-11 du code général de la fonction publique dispose que : « les représentants des collectivités et des établissements mentionnés à l'article [L. 4](#) au sein de la commission consultative paritaire placée auprès des centres de gestion sont désignés, à l'exception du président de la commission, par les élus locaux membres du conseil d'administration du centre de gestion, parmi les élus des collectivités et établissements affiliés qui n'assurent pas eux-mêmes le fonctionnement d'une commission pour la même catégorie de fonctionnaires. »

Monsieur le Président indique que le nombre de suppléants au sein de la CCP est égal au nombre de titulaires, soit 8 titulaires.

Monsieur le Président précise que le conseil d'administration qui sera installé en juillet 2026 après le renouvellement des membres du conseil d'administration prévu en juin 2026 procédera à une nouvelle désignation des représentants des collectivités au sein de la CCP.

Après débats et discussions, les membres du Conseil d'administration désignent à l'unanimité les représentants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics comme suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Edouard RENAUD Maire de Moncontour Président du CDG86 Président de la CCP	Eric BAILLY Maire de Pleumartin
Dominique CHAINE Maire de Thuré	Gilbert BEAUJANNEAU Maire de Nieul-l'Espoir
Josette COLAS Maire de Saint-Gaudent	Nathalie DESJARDINS Adjointe au Maire de Buxerolles
Patrice FRANCOIS	Bénédicte FILLATRE

Adjoint au Maire de Mazeuil	Maire de Civray
Evelyne GOURDEAU Conseillère municipale des Trois-Moutiers	Odile LANDREAU Maire de Cenon-sur-Vienne
Gisèle JEAN Maire de Queaux	Jean-Luc MADEJ Maire de Lussac-les-Châteaux
Dominique MARTIN Adjoint au Maire de Senillé-Saint-Sauveur	Gérard PEROCHON Maire de Senillé-Saint-Sauveur
Annette SAVIN Conseillère municipale de Cissé	Bernard SAVARD Maire de Millac

5/ **Délibération N° 2026/022** – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS AU SEIN DU CONSEIL MEDICAL EN FORMATION PLENIERE

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil d'Administration du centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne (CDG86) que le dernier alinéa de l'article 4-1.I du décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 relatif à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux dispose que : « le mandat des représentants de la collectivité ou de l'établissement public prend fin au terme de leur mandat électif, quelle qu'en soit la cause. »

Le renouvellement général des conseils municipaux ayant eu lieu fin mars 2026, il y a lieu de désigner les représentants des collectivités et établissements affiliés siégeant au sein du conseil médical en formation plénière, placé auprès du CDG86.

Monsieur le Président rappelle que l'article 4-1.I.a) dispose que : « pour les collectivités et établissements affiliés au centre de gestion, les membres sont désignés parmi l'ensemble des élus relevant des collectivités affiliées au centre de gestion par un vote des représentants de ces collectivités au conseil d'administration du centre de gestion. »

Monsieur le Président indique que la formation plénière du conseil médical est notamment composée de deux représentants des collectivités et des établissements publics et que chaque titulaire dispose de deux suppléants.

Monsieur le Président précise que le conseil d'administration qui sera installé en juillet 2026 après le renouvellement des membres du conseil d'administration prévu en juin 2026 procédera à une nouvelle désignation des représentants des collectivités au sein de la formation plénière du conseil médical.

Après débats et discussions, les membres du Conseil d'administration désignent à l'unanimité les représentants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics comme suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Josette COLAS Maire de Saint-Gaudent	Gisèle JEAN Maire de Queaux Lydie NOIRAUT Maire de Jossé
Jean-Luc MADEJ Maire de Lussac-les-Châteaux	Gérard PEROCHON Maire de Senillé-Saint-Sauveur Edouard RENAUD Maire de Moncontour

6/ Délibération N° 2026/023 – AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE DANS LE CADRE DES OPERATIONS ELECTORALES LIEES AU RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDG86

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil d'Administration du centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne que le renouvellement des représentants des communes et des établissements publics affiliés mais également celui des communes et des établissements publics non affiliés mais adhérant au socle commun de compétences interviendra dans les quatre mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux, soit en juin 2026.

Il est précisé que c'est au Président du centre de gestion d'assurer l'organisation de l'élection des représentants des collectivités et des établissements publics au sein du conseil d'administration du centre de gestion.

Dans le cadre de ces opérations électorales et selon les dispositions de l'article 28 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale, Monsieur le Président propose au conseil d'administration de l'autoriser à représenter le centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne et ses intérêts en cas de contentieux liés aux élections (sur l'ensemble des opérations et décisions afférentes à ces élections).

Dans ce cadre, et en cas de nécessité, Monsieur le Président propose aux membres du conseil d'administration que le Centre de Gestion fasse appel au cabinet d'avocats TEN FRANCE.

Après débats et discussions, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration :

- Autorisent le Président à ester en justice,
- Autorisent le Président à mandater le cabinet d'avocats TEN France pour représenter le Centre de Gestion.

7/ Délibération N° 2026/024 – BILAN D'ACTIVITES 2025

Conformément à l'article 27 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985, le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne réalise chaque année un bilan de ses activités.

Ce bilan annuel n'est pas un document qui se veut exhaustif mais qui permet de mettre en exergue certaines activités réalisées au cours de l'année.

Après débats et discussions, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration :

- approuvent le bilan annuel d'activités joint en annexe à la présente délibération.

BILAN D'ACTIVITES 2025

Ayez le reflexe CDG86



Vous trouverez dans ce bilan d'activités

1/- Le bilan des activités 2025	page 5 à 29
2/- Les temps forts 2025	page 30 à 39
3/- Les perspectives 2026	page 40 à 44

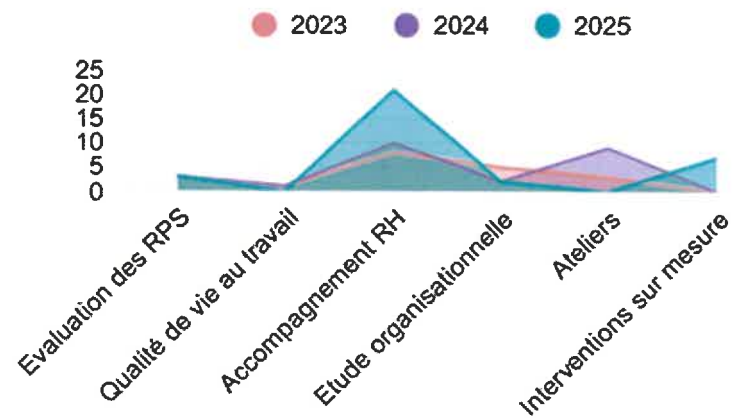
BILAN D'ACTIVITE 2025

Service Conseil en Organisation et Stratégie RH

1- LES GRANDES DONNÉES CHIFFRÉES

1.1 INTERVENTIONS RÉALISÉES (DOSSIERS)

TYPES D'INTERVENTION	2023	2024	2025
EVALUATION DES RPS	3	3	3
QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	1	1	0
ACCOMPAGNEMENT RH	8	10	21
ETUDE ORGANISATIONNELLE	5	2	2
ATELIERS	3	9	0
ANALYSE PRATIQUES PROFESSIONNELLES	-	-	1
INTERVENTIONS SUR MESURE	0	0	7
TOTAL NOMBRE D'INTERVENTION RÉALISÉES	20	25	34



Le nombre de dossiers traités a augmenté de 26.5 % en 2025 par rapport à 2024 avec 2 Equivalents Temps Plein dans les effectifs du service Conseil en Organisation (soit -1ETP)

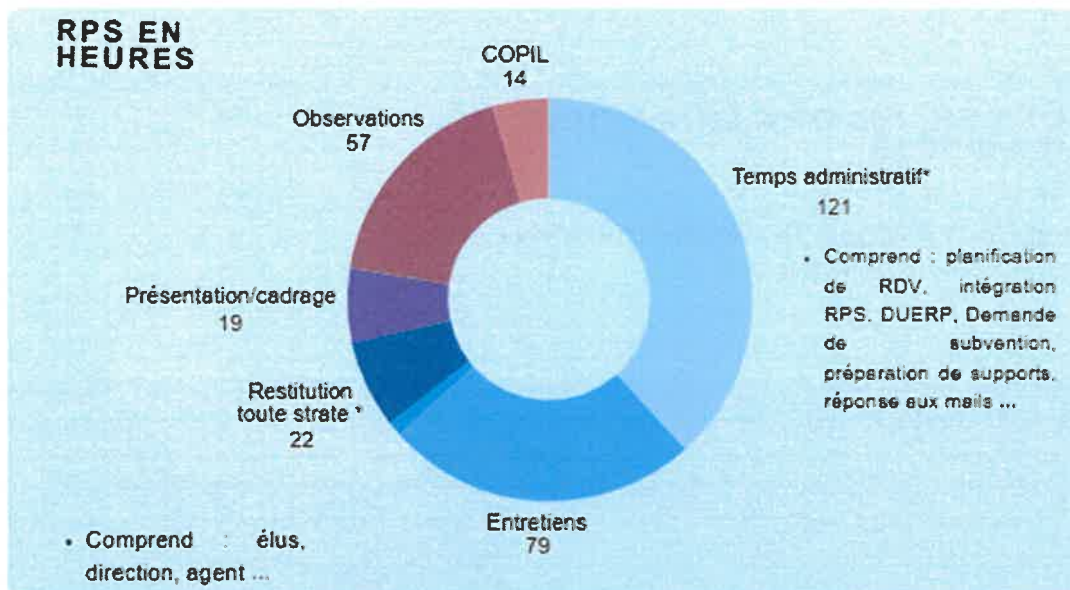
1.2 NOMBRE DE JOURS D'INTERVENTION RÉALISÉS EN 2025

	LIEUX D'INTERVENTIONS	PRESTATIONS	NOMBRES DE JOURS d'INTERVENTION
EVALUATION DES RPS	Mairie	RPS	10
		RPS	35
		RPS	9
	TOTAL JOURS INTERVENTIONS EVALUTATION DES RPS		54
ACCOMPAGNEMENT RH	Mairie	Accompagnement à l'Elaboration des Lignes Directrices de Gestion	1
	CCAS	Accompagnement à l'Elaboration des Lignes Directrices de Gestion	2.5
	Mairie	Accompagnement à l'Elaboration des Lignes Directrices de Gestion	2.5
		Accompagnement à l'Elaboration des Lignes Directrices de Gestion - Volet 1	1
		Accompagnement à l'Elaboration des Lignes Directrices de Gestion	1
		Accompagnement sur le Temps de Travail et délibération	5.75
		Accompagnement à l'Elaboration des Lignes Directrices de Gestion	1.5
		Accompagnement à l'Elaboration des Lignes Directrices de Gestion	6
	CIAS	Accompagnement sur le Temps de Travail	5

1.2 NOMBRE DE JOURS D'INTERVENTION RÉALISÉS EN 2025

ACCOMPAGNEMENT RH	Mairie	Audit RH et Carrière	5.5
		Accompagnement à l'Elaboration des Lignes Directrices de Gestion	6
		Accompagnement sur le Temps de Travail et le Règlement intérieur	6.5
	CCAS - EHPAD	Accompagnement à l'Elaboration des Lignes Directrices de Gestion	1.5
	Mairie	Accompagnement sur le Temps de Travail	4
		Accompagnement à l'Elaboration des Lignes Directrices de Gestion - Volet 2	3
		Temps de Travail et Règlement intérieur	5
		Accompagnement à l'Elaboration des Lignes Directrices de Gestion	2
		Accompagnement à l'Elaboration des Lignes Directrices de Gestion	8.25
		Temps de Travail et gestion des congés	4.25
		Accompagnement à l'Elaboration des Lignes Directrices de Gestion	2
TOTAL JOURS INTERVENTIONS ACCOMPAGNEMENT RH			74.25
ETUDE ORGANISATIONNELLE	Mairie	Etude organisationnelle	7.5
	CCAS - Résidence autonomie	Etude - Gestion de conflit	2.5
TOTAL JOURS INTERVENTIONS ETUDE ORGANISATIONNELLE			10
AVDHAS	Signalement	6 Signalements	6
TOTAL JOURS TRAITEMENT AVDHAS			6
INTERVENTION SUR MESURE	Cellule d'écoute		8
	Mairie	Analyse des pratiques professionnelles	2.5
TOTAL JOURS INTERVENTIONS SUR MESURE			10.5
TOTAL JOURS D'INTERVENTIONS SUR 2025			154.75

1.3 DÉTAILS INTERVENTIONS RPS EN 2025



Les interventions de l'Évaluation des Risques Psychosociaux durent en moyenne un an.

L'intervention est structurée via une méthodologie d'intervention cadrée, à savoir : mode projet. Cela comprend : un cadrage, un pré diagnostic, un diagnostic, un plan d'action, une conclusion.

L'intervention a pour vocation de monter en compétences une personne ressource identifiée préalablement dans la collectivité, afin qu'elle puisse se saisir de l'évaluation, mettre en place avec le COPIL et les acteurs clés, le plan d'action, puis procéder à la mise à jour de ce travail dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.

1.4 FOCUS DISPOSITIF AVDHAS

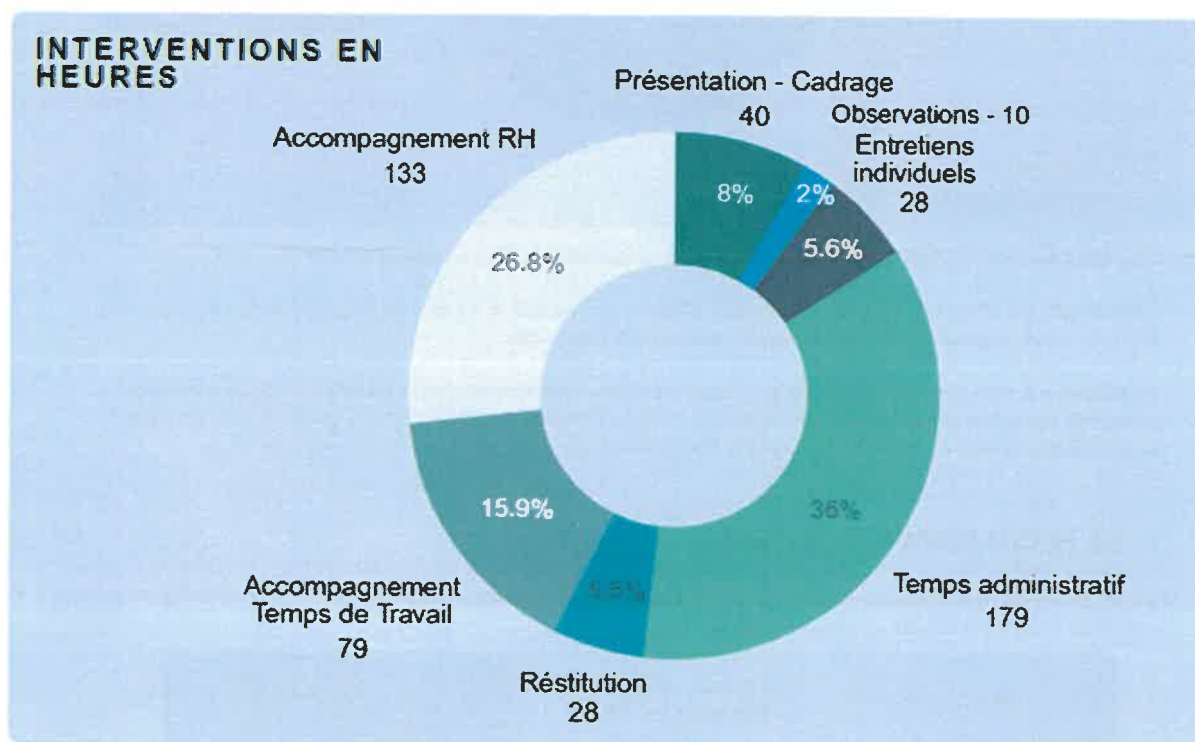
Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral, d'agissements sexistes au bénéfice des collectivités affiliées au CDG86 en 2025

Tranche	Nombre de collectivités adhérentes en 2024	Nombre de collectivités adhérentes en 2025
1 (1 à 10 agents)	16	17
2 (11 à 50 agents)	22	26
3 (51 à 100 agents)	9	8
4 (100 à 200 agents)	5	6
5 (+ de 200)	1	2
Total	53	59

1.4 DÉTAILS INTERVENTIONS CONSEIL EN ORGANISATION

CONSEIL EN ORGANISATION BILAN 2025

La service a accompagné 23 collectivités et établissements publics sur du conseil en organisation en 2025.



Les interventions du Conseil en Organisation se déroulent en moyenne sur une période de trois mois.

Le Temps administratif comprend la planification de RDV, la rédaction de documents pour le compte des structures publiques, la préparation de supports (présentation, restitutions, compte rendu, points d'étapes), réponse aux mails ...

La demande en accompagnement RH, notamment sur des thématiques variées telles que les lignes directrices de gestion (LDG) ou les accompagnements liés au temps de travail. (PTT), a connu une forte augmentation en 2025 par rapport aux années précédentes.

À l'inverse, aucun atelier collectif n'a été mis en place en 2025, marquant une rupture nette avec les années antérieures.

Service carrière et rémunération

1/ Les grandes données chiffrées :

1.1. Carrière

- **Gestion de carrière et conseil statutaire**

Conseil et accompagnement des collectivités et établissements publics sur la carrière de leurs agents publics.

Quatre secteurs géographiques répartis sur quatre agents (plus de 5 000 agents gérés par le CDG).



- **Promotion interne**

De juin à novembre 2025 : campagnes de promotion interne.

Promotion interne dérogatoire des secrétaires généraux de mairie pour l'accès au grade de rédacteur

Nombre de dossiers déposés : 25

Nombre d'agents inscrits sur liste d'aptitude : 22

Promotion interne « classique »

Filière	Catégorie	Cadre d’emplois	Nombre de candidatures reçues	Nombre de postes ouverts
Administrative	A	Attaché	28	5
	B	Rédacteur	44	8
		Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		
Technique	A	Ingénieur	5	2
		Technicien	30	4
	B	Technicien principal de 2 ^{ème} classe		
		C	Agent de maîtrise	36
		Agent de maîtrise avec examen		
Animation	B	Animateur	7	2
		Animateur principal de 2 ^{ème} classe		
Sportive	A	Conseiller des APS	0	1
Culturelle	B	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	3	1
		Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 ^{ème} classe		
TOTAL DOSSIERS			153	

➔ 178 dossiers étudiés au total.

1.2. Instances paritaires

- **Comité Social Territorial (CST)**

→ 10 séances en 2025.

THÉMATIQUES

■ Fonctionnement et organisation des services

■ Organisation du temps de travail

■ Politique indemnitaire

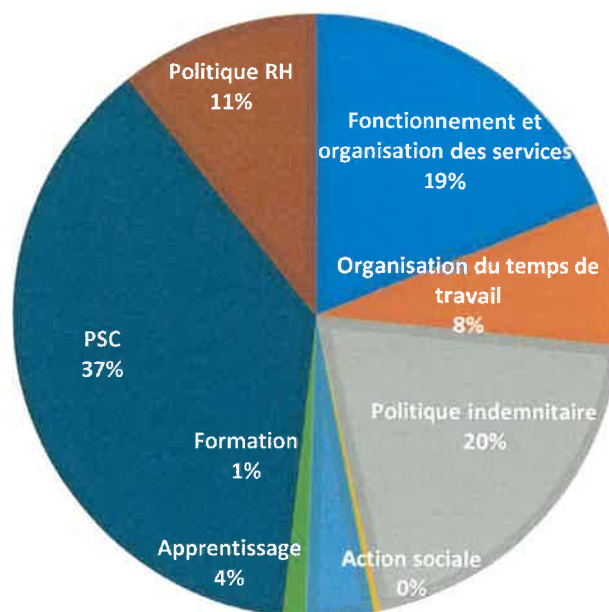
■ Action sociale

■ Apprentissage

■ Formation

■ PSC

■ Politique RH



→ 695 dossiers passés en CST.

Détails des thématiques (non-exhaustif) :

- Organisation et fonctionnement des services : suppressions de postes, réorganisation des services, règlement intérieur, astreintes...
- Organisation du temps de travail : protocole temps de travail, compte épargne temps, modifications d'horaires, télétravail, temps partiel...
- Politique indemnitaire : primes et indemnités, RIFSEEP, IHTS.
- Stratégie et politique RH : lignes directrices de gestion, ratios, critères d'évaluation professionnelle.
- Formation : compte personnel de formation, règlement de formation.
- PSC : protection sociale complémentaire (prévoyance et santé)
- Action sociale : adhésion CNAS, titre-restaurant.

- **Commissions Administratives Paritaires (CAP)**

2 séances CAP C : Licenciement en cours de stage et refus de titularisation.

- **Commission Consultative Paritaires (CCP)**

4 séances :

- 1 licenciement pour inaptitude physique,
- 4 licenciements dans l'intérêt du service.

1.3. Rémunération

- **Conseil paie**

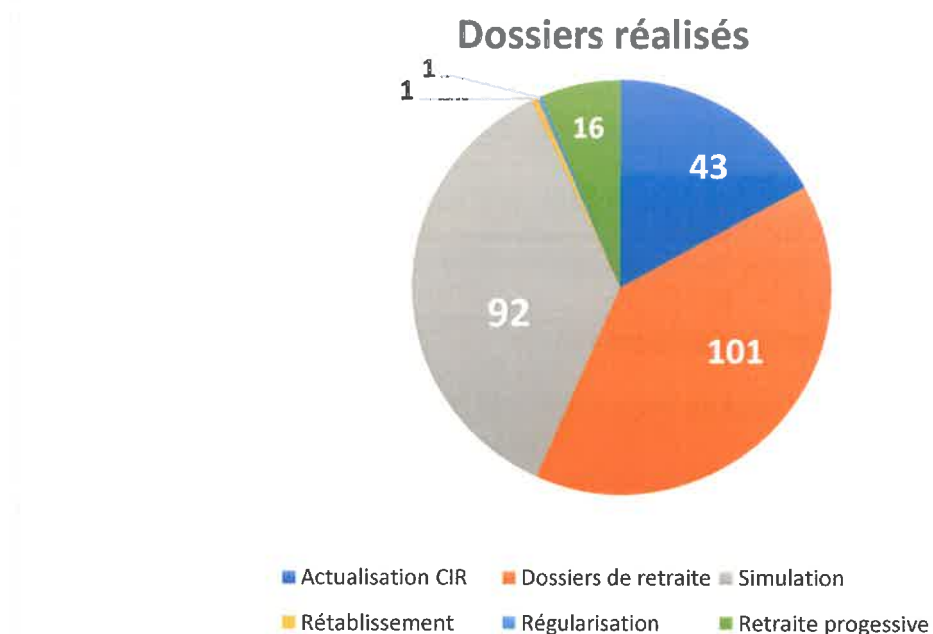
Conseil aux collectivités et établissements publics sur toutes les questions de rémunération (par mail, téléphone et/ou rdv en présentiel).

Prestations	Activité
Conseil paie	Conseil aux collectivités et établissements publics sur toutes les questions de rémunération (par mail, téléphone et/ou rdv en présentiel).
Paie à façon	28 structures adhérentes.
Paie en urgence	Intervention auprès de 8 structures.
Réalisation de calculs complexes	13 calculs simples et complexes (<i>indemnités de licenciement, simulations de paie, rappels de traitement...</i>)
Audit de paie	2 audits de paie réalisés
Ateliers RIFSEEP	10 accompagnements / ateliers

- 472 paies à façon en moyenne / mois
- 6543 paies sur l'année 2025.

1.4. Retraite

- Mission de contrôle ou de réalisation des dossiers de retraite
-



- **Accompagnement Personnalisé Retraite (APR)**

Les APR sont des rendez-vous en présentiel avec les actifs proches du départ à la retraite.

APR : 54 entretiens réalisés.

1.5. Médiation Préalable Obligatoire (MPO)

4 saisines en 2025, 1 MPO réalisée (3 en cours).

2/ Les grands dossiers de l'année :

- **De juin à novembre** : campagnes de promotion interne (promotion interne dérogatoire des secrétaires généraux de mairie pour l'accès au grade de rédacteur, et promotion interne « classique »).
- **Tout au long de l'année** : Matinales RH.

Perspectives 2026 :

- Elections professionnelles,
- Extranet CIRIL.

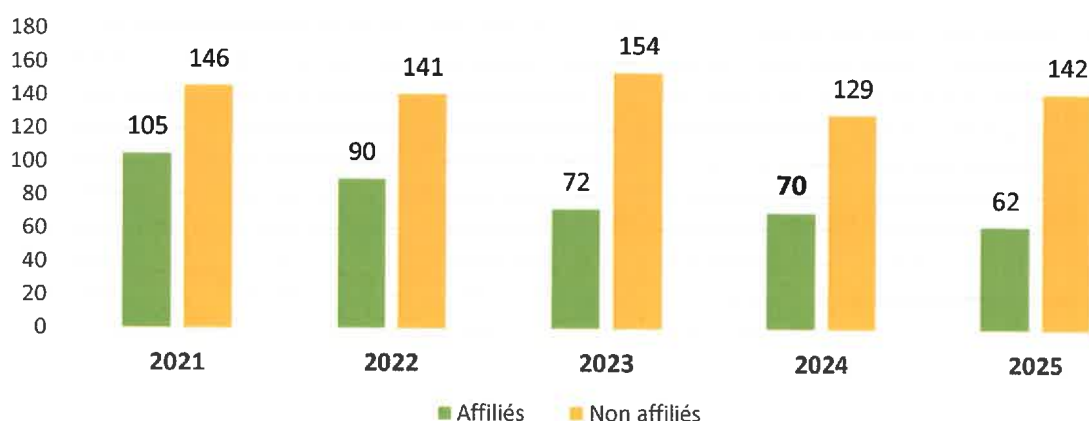
Service Maladie et Assurance Statutaire

1/ Les grandes données chiffrées :

CONSEIL MEDICAL en FORMATION PLENIERE

- Collectivités et établissements publics non affiliés au Centre de Gestion ayant conventionné avec le CDG : **142 dossiers** présentés aux membres de la formation plénière
- Collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion (mission obligatoire) : **62 dossiers** présentés aux membres de la formation plénière.

Conseil Médical / Formation plénière
2021 - 2025



CONSEIL MEDICAL en FORMATION RESTREINTE

- Collectivités et établissements publics non affiliés au Centre de Gestion ayant conventionné avec le CDG : **256 dossiers** présentés aux membres de la formation restreinte
- Collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion (mission obligatoire) : **162 dossiers** présentés aux membres de la formation restreinte

Formation restreinte 2021 - 2025

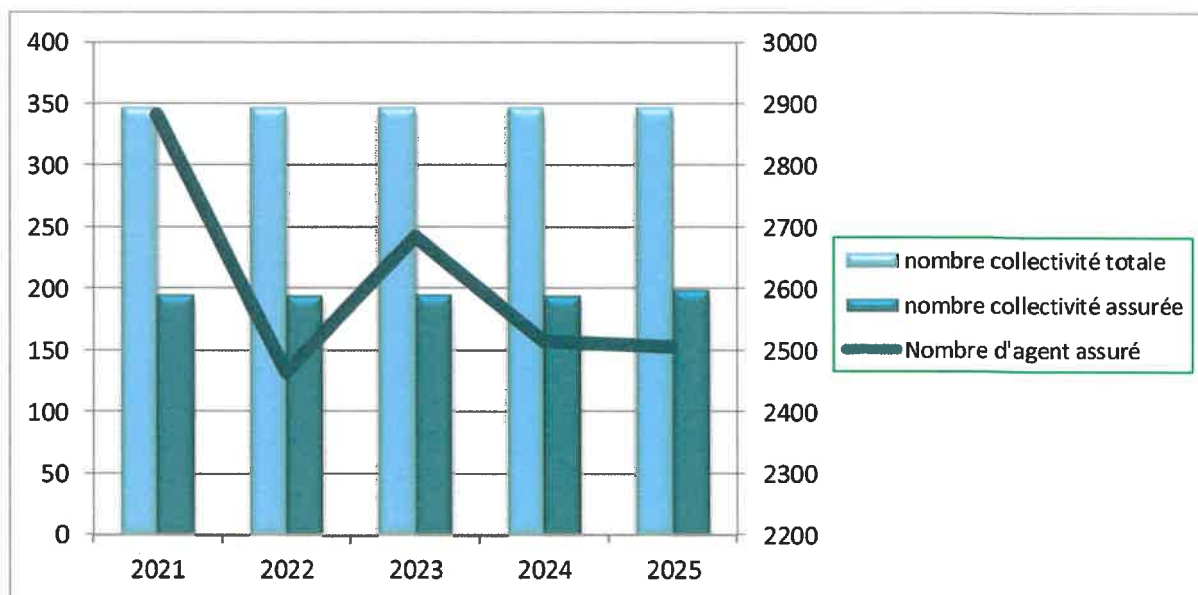


Le nombre de dossiers présentés aux instances médicales est en légère hausse en comparaison à l'exercice 2024.

CNP ASSURANCE

199 structures adhérentes à la CNP partenaire du CDG

- 194 Contrats CNRACL
- 82 Contrats IRCANTEC
- Les administrations bénéficient d'une couverture d'assurance pour un effectif de 2 505 agents, dont la gestion est confiée au Centre de Gestion.



EVOLUTION DES CONTRATS ASSURANCE STATUTAIRE

TAUX 2025					
AGENTS CNRACL					
Taux différentiel selon nombre d'agents	2023*	2024	TX PRIME CNP	*TX FRAIS GESTION CDG	TOTAL
1 à 9 agents	5,29	5,29	4,97	0,32	5,29
10 à 19 agents	6,52	6,52	6,13	0,39	6,52
FLPA	7,54	7,54	7,08	0,46	7,54
AGENTS IRCANTEC					
Taux unique quel que soit le nombre d'agents	2023	2024	TX PRIME CNP	*TX FRAIS GESTION CDG	TOTAL
Sans limitation du nombre d'agents	1,65	1,65	1,55	0,10 €	1,65

GESTION DU CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE CNP

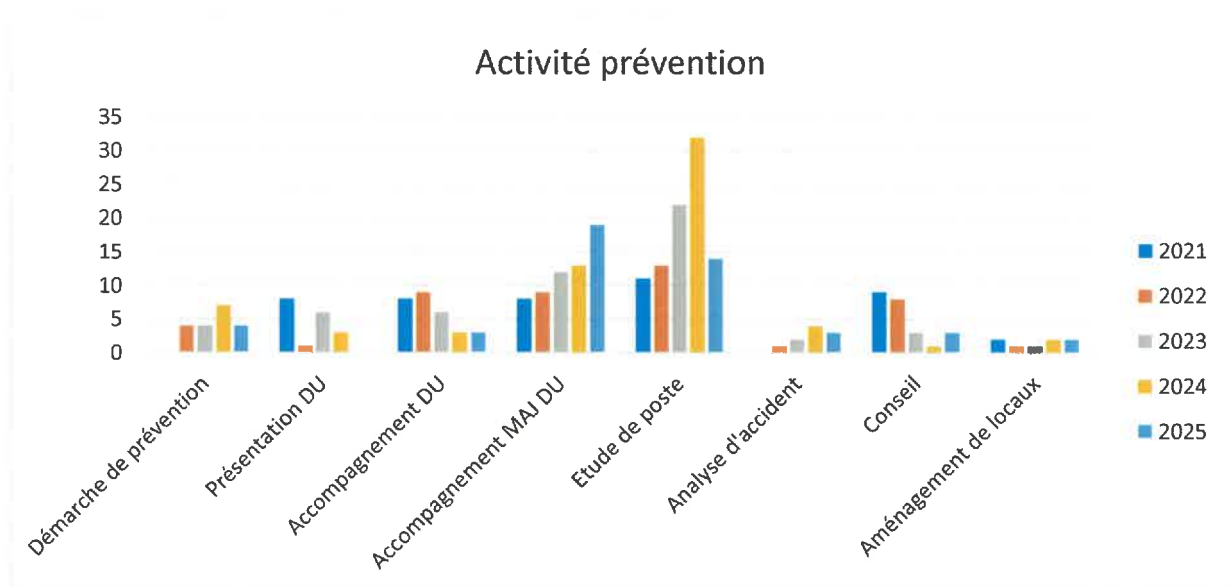
SINISTRES agents CNRACL		SINISTRES agents IRCANTEC	
RISQUES ASSURES	Nbre de prestations versées aux employeurs (Remb.salaires et FSS*)	RISQUES ASSURES	Nbre de prestations versées aux employeurs (Remb.salaires uniquement)
Accident de service - Maladie pro.	1148	Accident de service - Maladie pro.	1
Décès	1	Maladie ordinaire	129
Longue durée	380	Maternité	12
Longue maladie	464	Paternité	0
Maladie ordinaire	1344	Maladie grave	44
Maternité	60		
Paternité	15		
Total prestations gérées* par le CDG	3412		186

*Une gestionnaire service « maladie et assurance statutaire » assure l'analyse des situations, l'accompagnement et l'indemnisation des employeurs adhérents à la CNP, dès lors qu'ils ont signé une convention de gestion avec le CDG.

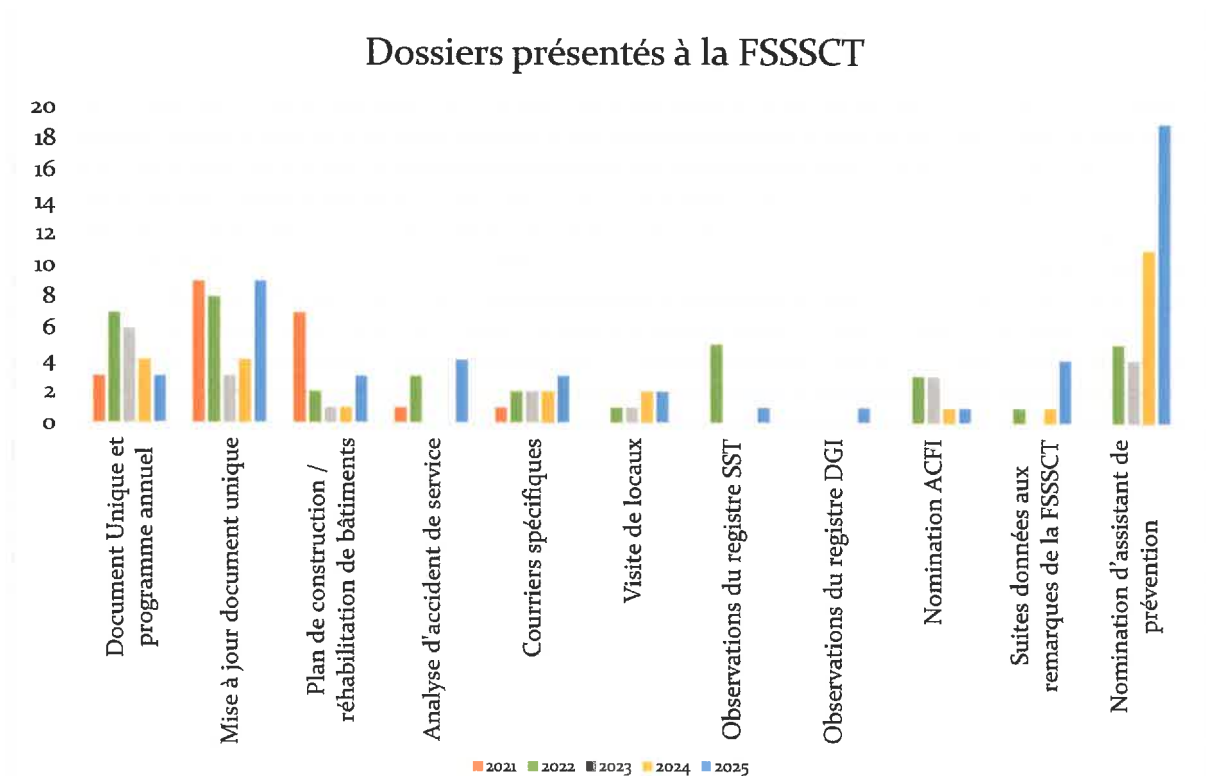
Service Prévention et Maintien dans l'Emploi

1/. Les grandes données chiffrées

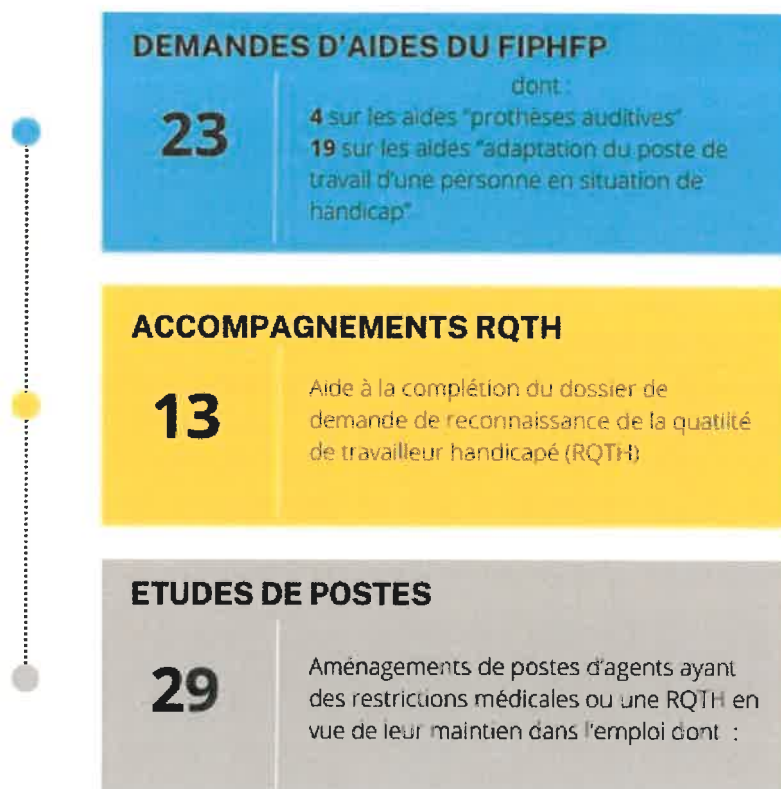
LES CHIFFRES DE LA PREVENTION



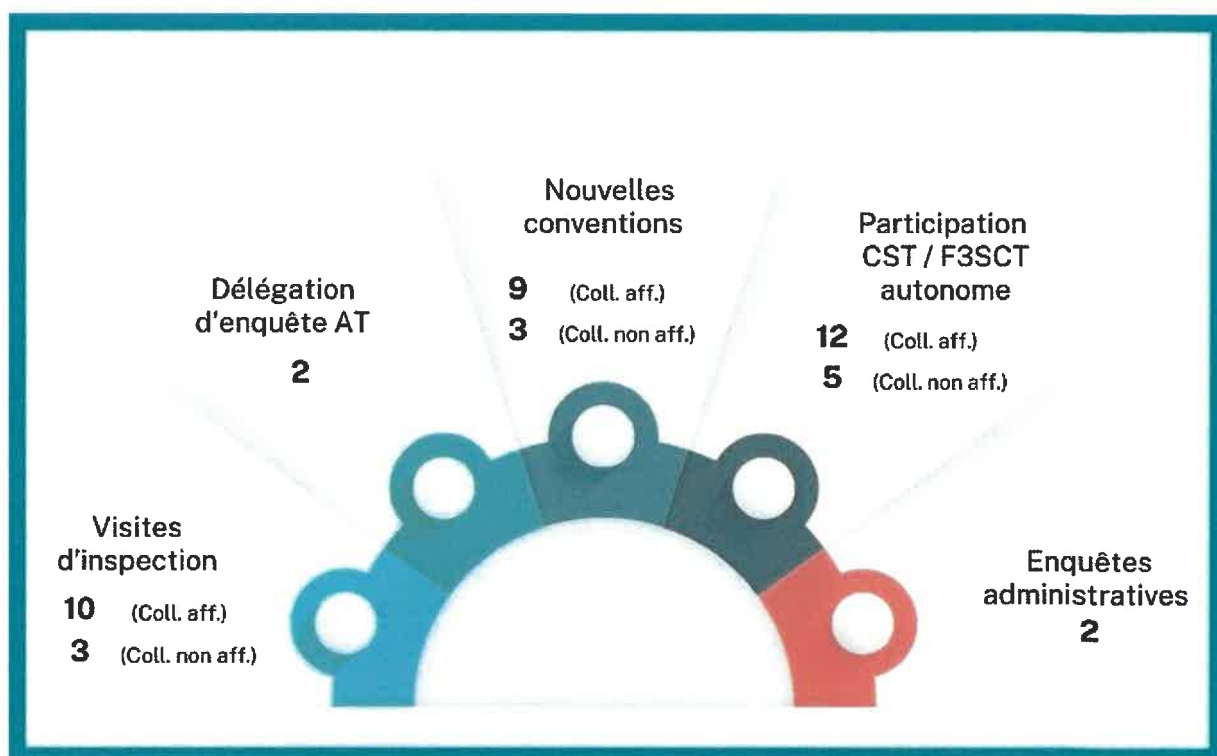
Focus sur la Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail



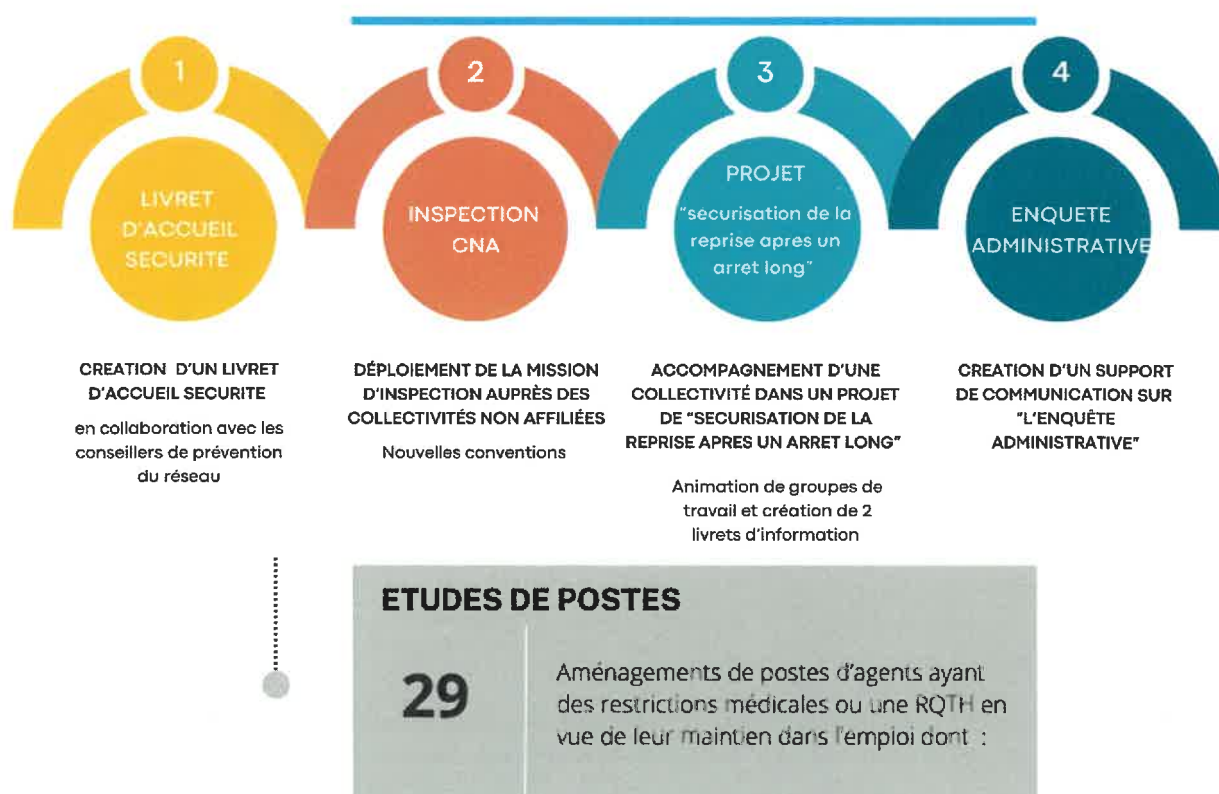
LES CHIFFRES DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI



LES CHIFFRES DE L'INSPECTION



2/. Les grands dossiers de l'année



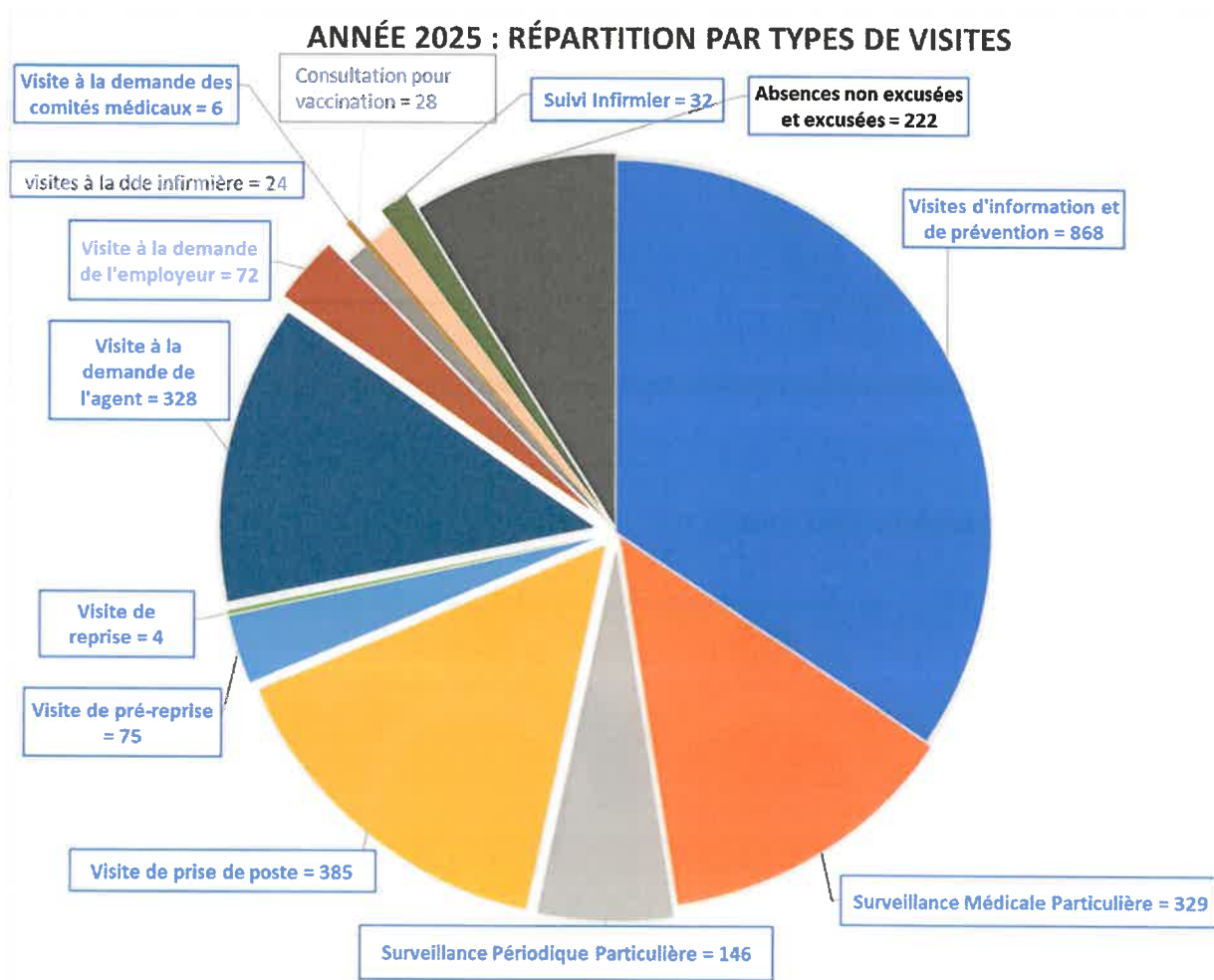
Service Médecine du Travail

1/ Les grandes données chiffrées :

L'équipe médicale a réalisé

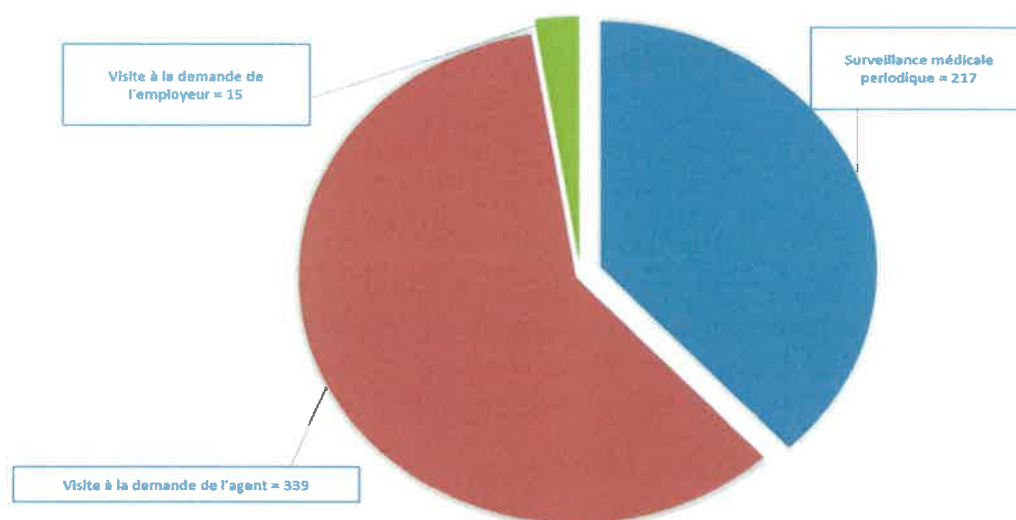
- **Pour le compte des structures affiliées au CDG 86 : 2 297 consultations en 2025** répartis de la façon suivante :

A NOTER : **222 absences** (6 excusées et 216 non excusées) soit + 13,84 % par rapport à 2024



- Dans le cadre de la convention de médecine avec Grand Poitiers : **571 consultations en 2025** pour les médecins uniquement

ANNÉE 2025 : RÉPARTITION PAR TYPES DE VISITES



ETUDES DE POSTES ET VISITES DE SITES :

Pour le compte des adhérents : les infirmières ont effectué 26 études de postes et 2 visites de sites
Dans le cadre de la convention de médecine avec Grand Poitiers : les médecins ont effectué 9 études de postes/visites de sites.

Service Emploi et Parcours Professionnels

1/ Les grandes données chiffrées :

1.1. Emploi

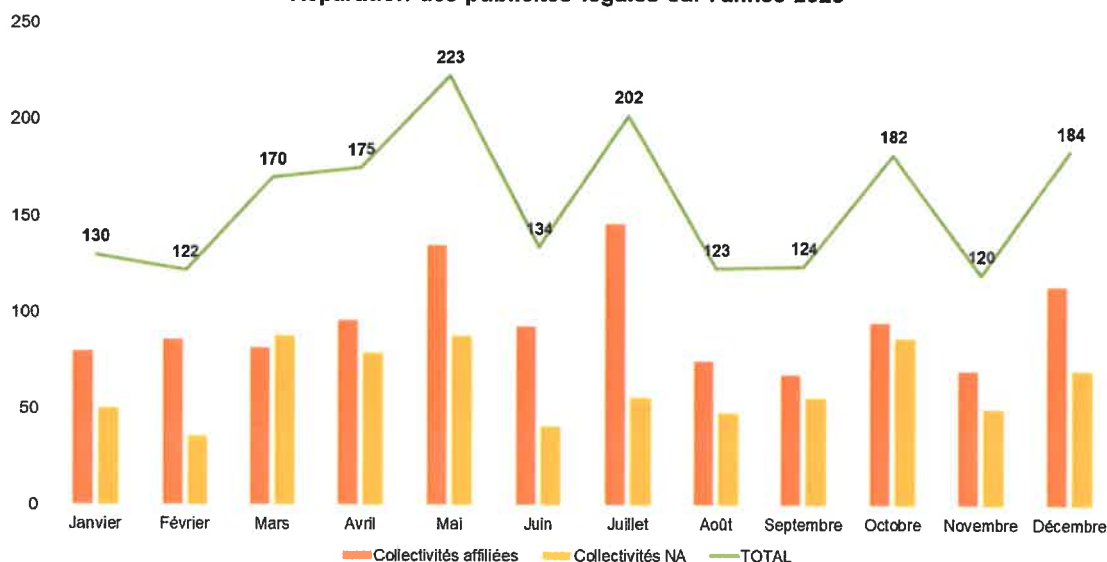
1.1.1. Déclarations d'emplois et publications des offres

2 164 opérations ont été transmises sur le site emploi territorial, tout mode de recrutement confondu
 (- 8,07 % par rapport à 2024)

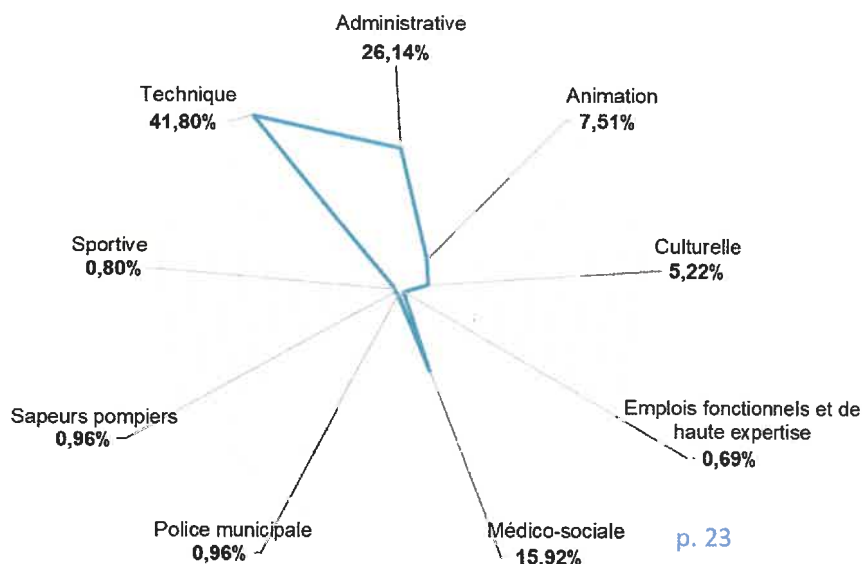
1 889 publicités légales ont été validées selon la répartition suivante :

- 1 140 pour les affiliés (- 3,47 % qu'en 2024)
- 749 pour les non affiliés (- 14,89 qu'en 2024).

Répartition des publicités légales sur l'année 2025



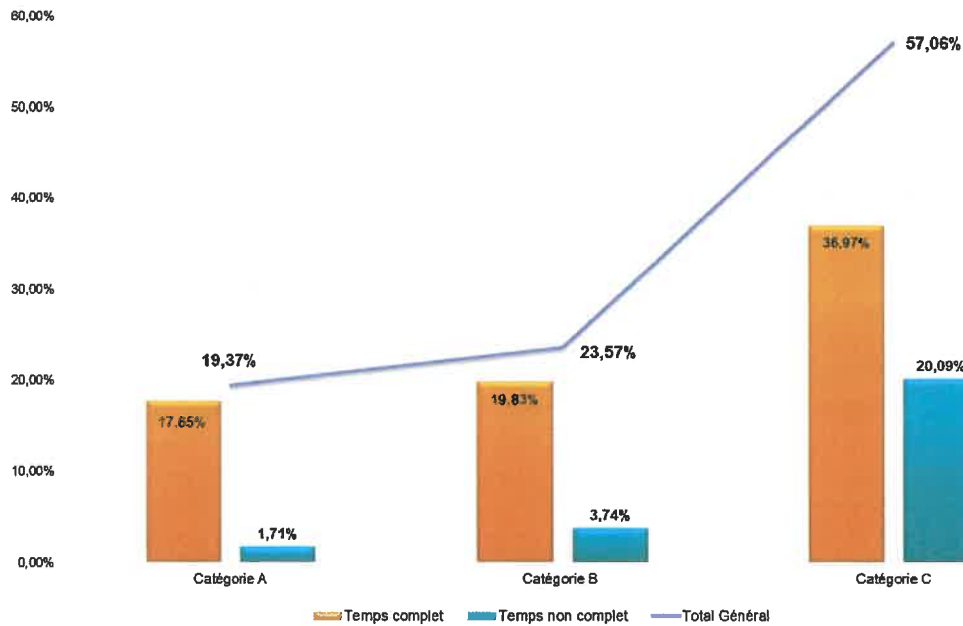
Répartition des opérations par filières



Répartition des opérations de recrutement passées sur arrêté	
Type d'opération	Nombre
Contrat de projet	26
Emploi permanent Création d'emploi	551
Emploi permanent Vacance d'emploi	1312

TOTAL GENERAL 1889

Répartition des opérations par catégorie et selon le temps de travail



2 110 offres ont été diffusées sur l'année (+ 25,07 % par rapport à 2024).

Les 5 métiers les plus recherchés (selon le nombre de postes diffusés)

Métier	Nombre de postes diffusés	Nb moyen de jours de diffusion	Nb moyen de consultations par poste
Chargé ou chargée de propreté des locaux	102	33	310
Secrétaire général de mairie	88	33	306
Agent de restauration	74	31	306
Animateur ou animatrice éducatif accompagnement périscolaire	74	33	192
Assistant ou assistante de gestion administrative	73	34	488

1.1.2. Valorisation des métiers territoriaux et aide à la recherche d'emploi

Comme tous les ans, le CDG86 a participé à de nombreux événements pour présenter les métiers de la FPT, les voies d'accès et constituer un vivier de candidatures. A ce titre, **557 personnes ont été sensibilisées**, dont 112 spécifiquement sur les contrats d'apprentissage.

23 agents ont participé aux matinales de l'emploi et de la mobilité organisées par le CDG86.

1.1.3. Rapport Social Unique

Taux de retour BS/RSU

79%

Le CDG86 a validé 362 RSU (+6,5 %)

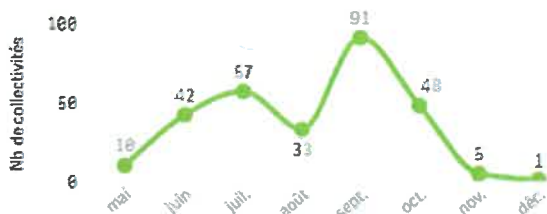
Nb de collectivités
458

Nb de colli en cours de saisie
16

Nombre de BS/RSU Validés
362

Nb de colli saisie non débutée
80

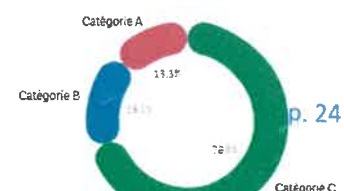
Evolution du nombre de validation de RSU



Répartition des effectifs selon statut

Statut	Nombre d'agents
Ensemble	11 447
Contractuels sur emploi non permanent	1 529
Contractuels sur emploi permanent	1 557
Fonctionnaires	8 361

Répartition des agents selon la catégorie



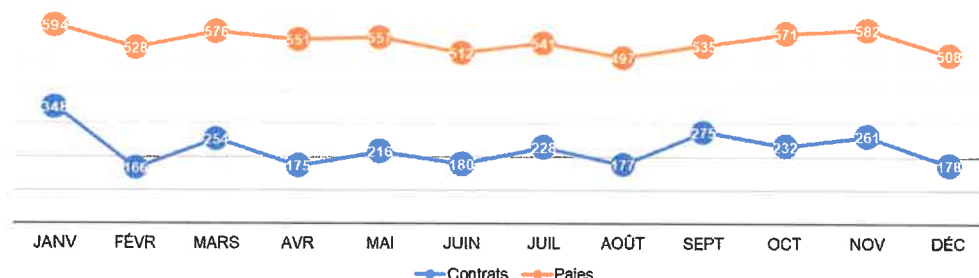
6 agents ont participé aux ateliers pratiques pour compléter le RSU.

Le CDG86 a également réalisé le RSU pour le compte du CCAS et de la Mairie de Montmorillon.

1.1.4. Intérim territorial

En 2025, le CDG86 comptabilise **2 690 contrats** (+ 1,85 % par rapport à 2024) et **6 552 paies** (- 0,67 % ar rapport à 2024).

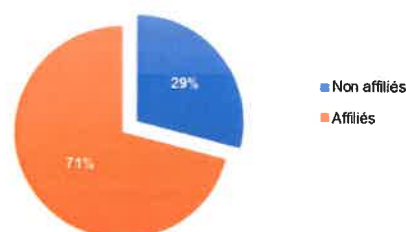
Répartition des contrats et des paies sur l'année



L'écart s'explique par la réalisation de bulletins de rappel pour indemnités de fin de contrat ou rappel d'heures.

Motif de recours	Total général
L332-13	1345
L332-14	213
L332-23,1°	776
L332-23,2°	356
Total général	2690

Répartition des contrats par typologie d'employeurs



La durée moyenne des contrats est de **45,88 jours**.

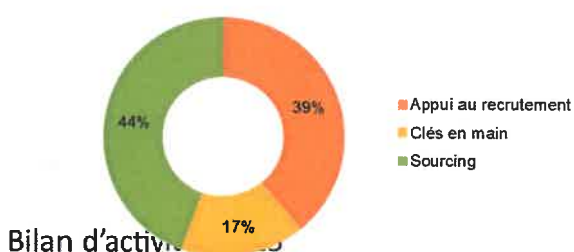
94 demandes de recherche de profils ont été faites sur Net-Remplacement, dont **30 se sont soldées par un contrat via l'intérim**.

Répartition des demandes de profils par métiers

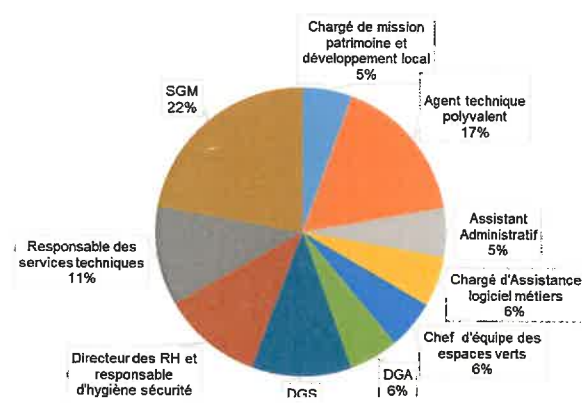


1.1.5. Recrutement des agents permanents 18 accompagnements réalisés

Typologie des accompagnements réalisés



Répartition des métiers recherchés

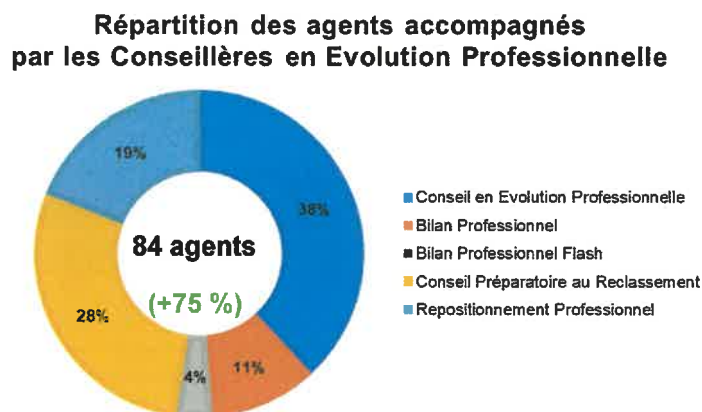


1.1.6. Prise en charge des FMPE

Le CDG86 accompagne un Fonctionnaire Momentanément Privé d'emploi via des rencontres semestriels pour le suivi des recherches d'emploi.

1.2. Evolution et reconversion

Les Conseillères en Evolution Professionnelle ont reçu **80 sollicitations par mail et/ou par téléphone (+31,15 %)**.

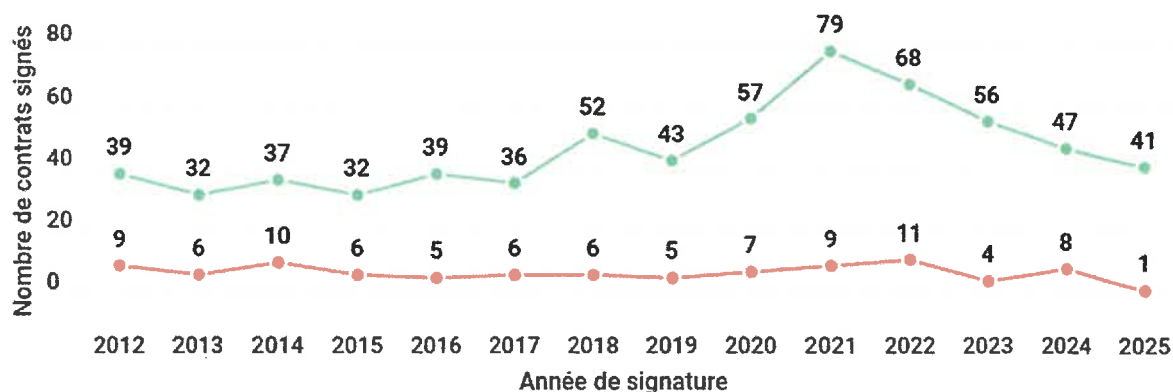


1.3. Dispositifs de formation

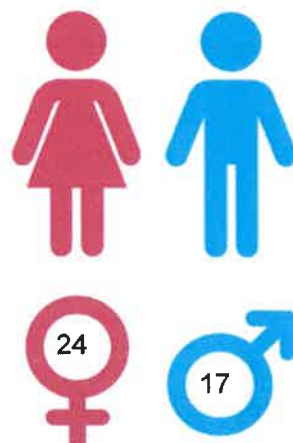
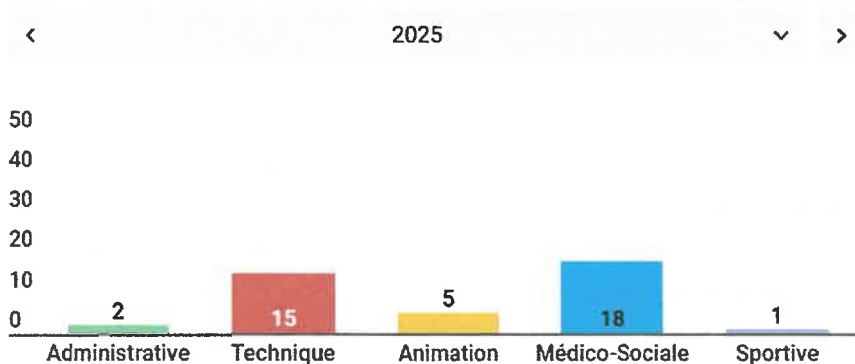
1.3.1. Apprentissage

41 contrats d'apprentissage ont été signés dont 1 avec un apprenti en situation de handicap.

Evolution des contrats d'apprentissage signés par les employeurs affiliés au CDG86

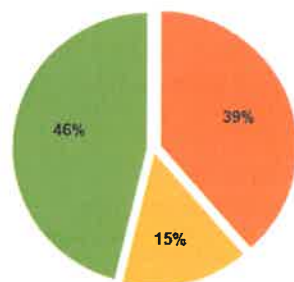


Répartition par filières



1.3.2. Dispositif Secrétaire Général de Mairie Remplaçant et DU Métiers Administratifs Territoriaux en Milieu Rural

Répartition des 13 stagiaires (dont 5 RQTH)
du dispositif "Secrétaire Général de Mairie Remplaçant"



- Allocataire d'aide au retour à l'emploi formation (France Travail)
- Sans financement (agent en disponibilité)
- Stagiaire de la formation professionnelle (Région)



2 agents accompagnés dans le cadre d'une PPR ont pu participer à certains modules de la formation SGMR.

Répartition des 13 étudiants au DU

Statut	Prise en charge du coût de formation			
	Autofinancement	France Travail	Employeur Public	Total général
Elue	1			1
Saisonnier agricole	1			1
Disponibilité FPE	1			1
Demandeur d'emploi	6			6
Congé Longue Durée	1			1
Soutien Reconversion Professionnelle La Poste	1			1
Période de Préparation au Reclassement			1	1
Contrat de Sécurisation Professionnelle		1		1
Total général	11	1	1	13



1.4. Suivi de la convention FIPHFP et SEEPH

Sur l'année 2025, le CDG86 a perçu le solde de la convention 2022-2024 et le 1^{er} acompte de la convention 2025-2028, soit un total de **241 980 euros**.

Le groupe de pilotage et de suivi de la convention s'est réuni pour le lancement de la nouvelle convention afin de présenter les objectifs fixés et les actions à mettre en œuvre. Un groupe de travail a également été constitué pour organiser des événements dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées.

Dans le cadre de la SEEPH 2025, le CDG86 a créé 5 affiches de sensibilisation à partir des préjugés du handicap, téléchargeables sur notre site Internet : <https://www.cdg86.fr/semaine-europeenne-pour-emploi-des-personnes-handicapees-seeph-1>

La 2^{ème} édition du Rallye des métiers et du Forum emploi public s'est déroulée le mardi 18 novembre 2025 en partenariat avec la Mairie de Chasseneuil-du-Poitou. Cet événement a eu un franc succès et comptabilise :

- **176 participants** au Forum et 12 au rallye des métiers ;
- 12 employeurs représentés ;
- 5 partenaires mobilisés.

Nous réfléchissons à un format un peu modifié pour la 3^{ème} édition pour limiter la confusion entre les deux événements.

Service Archivistes Itinérants

1.1→Interventions réalisées

ANNEE	2025
NOMBRE DE JOURS D'INTERVENTION	253.5

1.2→Volumes d'archives triées et classées

TRI ET CLASSEMENT	METRAGE LINEAIRE
FONDS CLASSES (ML)	230
TOTAL DES ELIMINATIONS (ML)	627
TOTAL GENERAL	857

Un volume de 857 mètres linéaires, soit 42,8 tonnes ou 69 mètres cubes, a été trié et classé par les archivistes itinérants

1.3→Etat des lieux :

ETAT DES LIEUX 2025	NB DE JOURS PREVUS	REALISE EN 2025	PREVU EN 2026
TOTAL	97	33	50

1.4→Maintenances annuelles

MAINTENANCES 2025	NB DE JOURS REALISES
TOTAL	9

1.5→Suivis de référents archives

SUIVI DE REFERENT-ARCHIVES 2025	5.5 JOURS REALISES
---------------------------------	--------------------

1.6→Formations

FORMATIONS DISPENSEES PAR LE SERVICE	NB D'AGENTS FORMES
SENSIBILISATION	37
FORMATION DE REFERENT-ARCHIVES	3

Un total de 40 agents formés en 2025 dans 22 collectivités.

1.9→Archivage électronique

Trois états des lieux numériques ont été réalisées en 2025 :

1.10→Equipements

En 2025, le CDG 86 a acquis des harnais exosquelettes pour appuyer le travail des archivistes et prévenir les risques de troubles musculaires.

ARCHIVAGE DU CENTRE DE GESTION

2.1→Versements

Par les services selon la procédure

Année archivage	Service	N° de bd	Nbre de boîtes	ml
2025	Comptabilité	2025-1	24	2,4
2025	Carrières	2025-2	62	6,25
2025	Communication	2025-3	2	0,25
Total			88	8.9

2.2→Eliminations

5.8 ml éliminés en 2025. Les éliminations 2025 et les précédentes (2022-2024) ont été détruites en mars 2025. L'ensemble représentait 1.08 tonnes.

2.3→Consultations

Environ 50 visites pour emprunts/retraits de dossiers réalisés en majorité par le Service Emploi et parcours professionnels.

2.4→Tri du serveur

Un travail de tri du serveur a été mis en œuvre selon des critères validés par les Archives départementales. Un tri a été effectué dans les photographies et documents de travail du **service de Prévention et maintien dans l'emploi** : 69.2 Go ont ainsi été proposés à l'élimination. Ce volume représente 70% de l'espace occupé par le service sur le serveur et 12% de l'espace total.

TEMPS FORTS 2025

Service Conseil en Organisation et Stratégie RH

2- LES GRANDS DOSSIERS DE L'ANNÉE

2.1. LES MATINALES RH

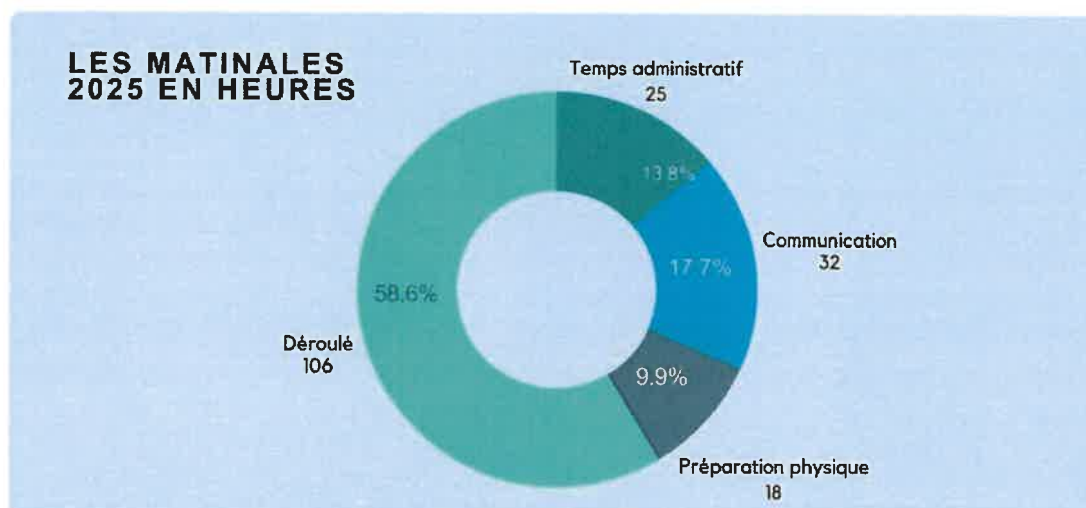
4 Matinales réalisées sur 2025 avec les thématiques suivantes :

- **11 & 13 Février matin et 13 Février après-midi (136 participants)** : La Mutuelle santé ;
- **10 et 13 Juin matin et 13 Juin après-midi (109 participants)** : Le Temps de Travail ;
- **23 & 25 Septembre matin et 23 Septembre après-midi (172 participants)** : 20ans des Archives et présentation de la mutuelle santé par la MNT ;
- **27 & 28 Novembre matin (90 participants)** : Les instances de dialogue social.

Au total, 507 participants ont été accueillis sur l'année, répartis sur 11 demi-journées, soit **une augmentation de 19 % de la fréquentation par rapport à 2024**. Cette hausse s'est également traduite par la nécessité de proposer presque systématiquement trois créneaux lors de chaque matinale, contre seulement deux l'année précédente, afin de répondre à la demande croissante.

Cette demande croissante a rendu nécessaire la mise en place d'un nouveau mode d'inscription afin de réduire le temps de gestion administrative (divisé par 2 depuis 2024). Ainsi, les participants s'inscrivent désormais en ligne via une plateforme dédiée à cet effet.

	2023	2024	2025
Matinale 1er trimestre	-	86 participants - La discipline	136 participants - Mutuelle santé
Matinale 2ème trimestre	-	72 participants - indisponibilité physique	109 participants - Temps de travail
Matinale 3ème trimestre	-	167 participants - Réforme SGM	172 participants - Archives et présentation MNT
Matinale 4ème trimestre	70 participants 1er matinale	84 participants - Recrutement	90 participants - Instances de dialogue social



2.2. LA SEMAINE SUR LA QUALITÉ DE VIE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La SQVCT c'est une action par jour.

La thématique de l'année 2025 était : "Parler du travail, c'est productif !"

En 2025, l'objectif de la semaine a été de produire quotidiennement des supports de communication en lien avec la thématique annuelle, afin de mieux faire connaître les services et prestations proposés par le CDG86 en lien avec celle-ci.

Jour 1 : Présentation et lancement de la SQVCT



Jour 2 : Analyse de la pratique



Jour 3 : Bilan et conseil en évolution pro



Jour 4 : Les matinales et Ateliers du CDG86



Jour 5 : Escape Game



2.4. MATINALE SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL

Le Conseil en Organisation a organisé une matinale “ santé mentale au travail”. Sur une matinée, l'évènement s'est déroulé à Mignaloux-Beauvoir, le 12 décembre, et a accueilli 124 participants.

En chiffre, la matinale c'est :

- 4 réunions de cadrage avec les services concernés : Prévention maintien dans l'emploi, Médecine du travail, Direction, Emploi et Parcours Professionnels.
- 2 rendez-vous en visio pour cadrer les échanges avec les intervenants : Théâtre sur mesure, Aract, et Association les ailes de soi.
- 32 pages d'un livret rédigé par le service et distribué aux participants.
- 47 retours concernant le questionnaire de satisfaction
- 3.9/5 c'est le taux de satisfaction global obtenu



2.5. AIDE AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION DU CDG86



LES CONGÉS ILLIMITÉS C'EST OFFICIEL !*



Protection sociale complémentaire : Généralisation des contrats collectifs à adhésion obligatoire en matière de prévoyance



2.5. AIDE AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION DU CDG86



2.5. AIDE AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION DU CDG86

Les pages du site internet du CDG86 relatives au service Conseil en Organisation ont été créées puis mises en ligne. Au total : 11 pages supplémentaires ont été ajoutées concernant :

- Analyse de la pratique
- Ateliers du Conseil en Organisation
- Cellule d'écoute et de soutien
- Démarche Qualité de Vie et Conditions de Travail
- Dispositif de signalement AVDHAS
- Etude organisationnelle
- Evaluation des Risques Psychosociaux
- Journées du Personnel
- Lignes Directrices de Gestion
- Médiation à l'initiative des parties
- Organisation du travail



Accueil / Conseil et stratégie RH / Pilotage RH et management / Lignes Directrices de gestion (active)

Les LDG, qu'est-ce que c'est ?

Introduites par la loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 et le décret du 29 novembre 2019, les Lignes Directrices de Gestion (LDG) sont obligatoires et visent à moderniser et à rendre plus équitable la gestion des ressources humaines dans la fonction publique.

Elles reposent sur deux piliers :

- **Fixer une stratégie pluriannuelle de pilotage des Ressources Humaines**, qui définit les enjeux et les objectifs de la politique de ressources humaines à conduire au sein de la structure, croisée avec les missions publiques mises en œuvre et de la situation des effectifs, des métiers et des compétences. Elle reprendra un plan d'action RH à mettre en œuvre.



Accueil / Conseil et stratégie RH / Pilotage RH et management / Analyse des pratiques professionnelles (active)

Qu'est-ce que c'est ?

L'analyse des pratiques professionnelles est un espace sécurisé de parole et de réflexion collective, qui permet aux agents de prendre du recul sur leurs situations de travail, leurs postures professionnelles, et leurs pratiques contrées.

Objectif : soutenir les équipes dans la gestion de situations complexes, renforcer la cohésion, valoriser et réfléchir sur les pratiques des agents.

2.6. ACCUEIL D'UNE STAGIAIRE

Le service a accueilli une stagiaire en Master 1 Ergonomie et Psychologie du travail pour une durée de 150 heures et a accompagné les agents dans les différentes missions relatives au service.

Service carrière et rémunération

Les grands dossiers de l'année :

- **De juin à novembre** : campagnes de promotion interne (promotion interne dérogatoire des secrétaires généraux de mairie pour l'accès au grade de rédacteur, et promotion interne « classique »).
- **Tout au long de l'année** : Matinales RH.

Service Maladie et Assurance Statutaire

Le service a fait peau neuve pour une meilleure visibilité sur l'indisponibilité physique

- Le service Conseil Médical et Assurances Statutaires devient :
Service MALADIE ET ASSURANCE STATUTAIRE
Et
- Une nouvelle adresse dédiée aux demandes en lien avec la maladie :
gestion-maladie@cdg86.fr
- Les autres adresses mails du service restent inchangées.

Assurance Statutaire CNP

-  Collaboration avec la Direction du CDG pour l'étude d'un marché public « **assurance statutaire** » pour le compte propre du CDG.

Conseil Statutaire et gestion de la maladie

-  **Evolution de la saisie des arrêtés dédiés à la maladie**

Nouvelle méthodologie : saisie puis intégration en dématérialisation dans le logiciel.

-  **ATELIER « CLES EN MAIN »**

Un atelier « **clés en main** » a été initié en juin auprès de 5 collectivités (8 agents) sur la thématique :

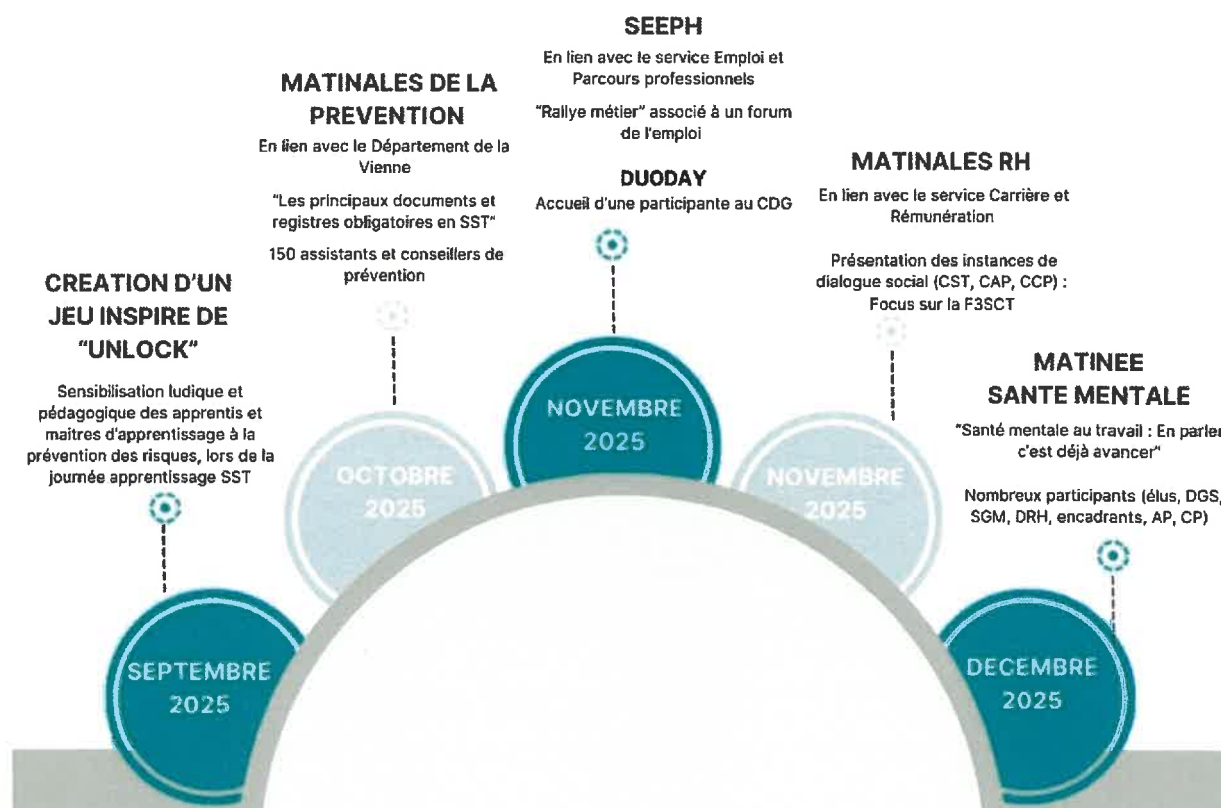
« **Pratique gestion RH en lien avec la maladie** »

Les ateliers s'adressent aux gestionnaires administratifs assurant la gestion des situations de maladie au sein de leur structure.

-  **Création d'une « JURITHEQUE »**

En lien avec la compétence du service. Dédiée aux collaboratrices du service en recherche de jurisprudence, infos MAG RH, NEWS LETTER, évolution des décrets...

Service Prévention et Maintien dans l'Emploi



Service Médecine du Travail

Depuis le 1^{er} juin 2023, les docteurs JULINET et CERTAIN assurent ensemble un 60 % du temps médical correspondant à 12 jours par mois et prennent en charge la totalité des missions de la médecine du travail de Poitiers, Communauté Urbaine de Poitiers et CCAS de Poitiers.

Accueil d'un interne en médecine du 1^{er} mai 2025 au 30 octobre 2025.

Accueil d'une stagiaire infirmière en santé au travail, de septembre 2024 à septembre 2025.

Service Emploi et Parcours Professionnels

L'année 2025 a été marquée par :

1. Le renouvellement de la convention FIPHFP couvrant la période 2025 à 2028 ;
2. La mise en place de deux accompagnements collectifs pour répondre à des besoins spécifiques suite à la fermeture de deux structures via la prestation « repositionnement professionnel » ;

3. La dématérialisation de l'intérim territorial.

Service Archivistes Itinérants

→20 Ans du service

En 2025, le service fêtait sa création (délibération du 25 septembre 2005). A cette occasion, une présentation du service et de ses prestations à été menée lors de trois « Matinales RH » les 23-25 septembre 2025.

PERSPECTIVE 2026

Service Conseil en Organisation et Stratégie RH

3- PRÉVISIONNEL DU SERVICE POUR 2026

3.1. PRÉVISIONNEL DES INTERVENTIONS 2026

	LIEUX D'INTERVENTIONS	PRESTATIONS	NOMBRES DE JOURS PREVUS D'INTERVENTION
EVALUATION DES RPS	Mairie	RPS	30
TOTAL JOURS PREVISIONNELS EVALUATION DES RPS			30
ACCOMPAGNEMENT RH	EPCC	Accompagnement RH divers	1.5
	Mairie	Accompagnement RH sur le temps de travail	0.75
		Accompagnement sur le Temps de Travail	3
		Accompagnement à l'élaboration des Lignes Directrices de Gestion	2
	Structure Publique	Audit RH	5
	Syndicat	Accompagnement à l'élaboration des Lignes Directrices de Gestion	2
	CCAS - EHPAD	Accompagnement sur le Temps de Travail	4.5
TOTAL JOURS PREVISIONNELS ACCOMPAGNEMENTS RH			18.75
ETUDES ORGANISATIONNELLES	CIAS - EHPAD	Etude organisationnelle	7.5
	Syndicat	Etude organisationnelle	5
TOTAL JOURS PREVISIONNELS ETUDES ORGANISATIONNELLES			12.5

AVDHAS	Signalement	2 signalements	1
TOTAL JOURS PREVISIONNELS TRAITEMENT AVDHAS			1
INTERVENTIONS SUR MESURE	Mairie	Accompagnement sur demande - gestion de conflit	5,4
TOTAL JOURS PREVISIONNELS INTERVENTIONS SUR MESURE			5,4
TOTAL JOURS PREVISIONNELS D'INTERVENTIONS SUR 2026			67,65

3.2. PRÉVISIONNEL DES ÉVÉNEMENTS 2026

- Election municipales 2026 : Campagne de présentation du CDG86 et de ses services dans le département de la Vienne ;
- Semaine sur la Qualité de vie et les conditions de travail du 15 au 19 Juin 2026 ;
- Matinales RH : Février, Juin, Septembre et Novembre ;



3.3. PROJET DE SERVICE

- Création de procédure et de fiche process pour l'ensemble des prestations du service ;
- Développer et promouvoir les prestations du service Conseil en Organisation ;
- Maintenir la stabilité du service .

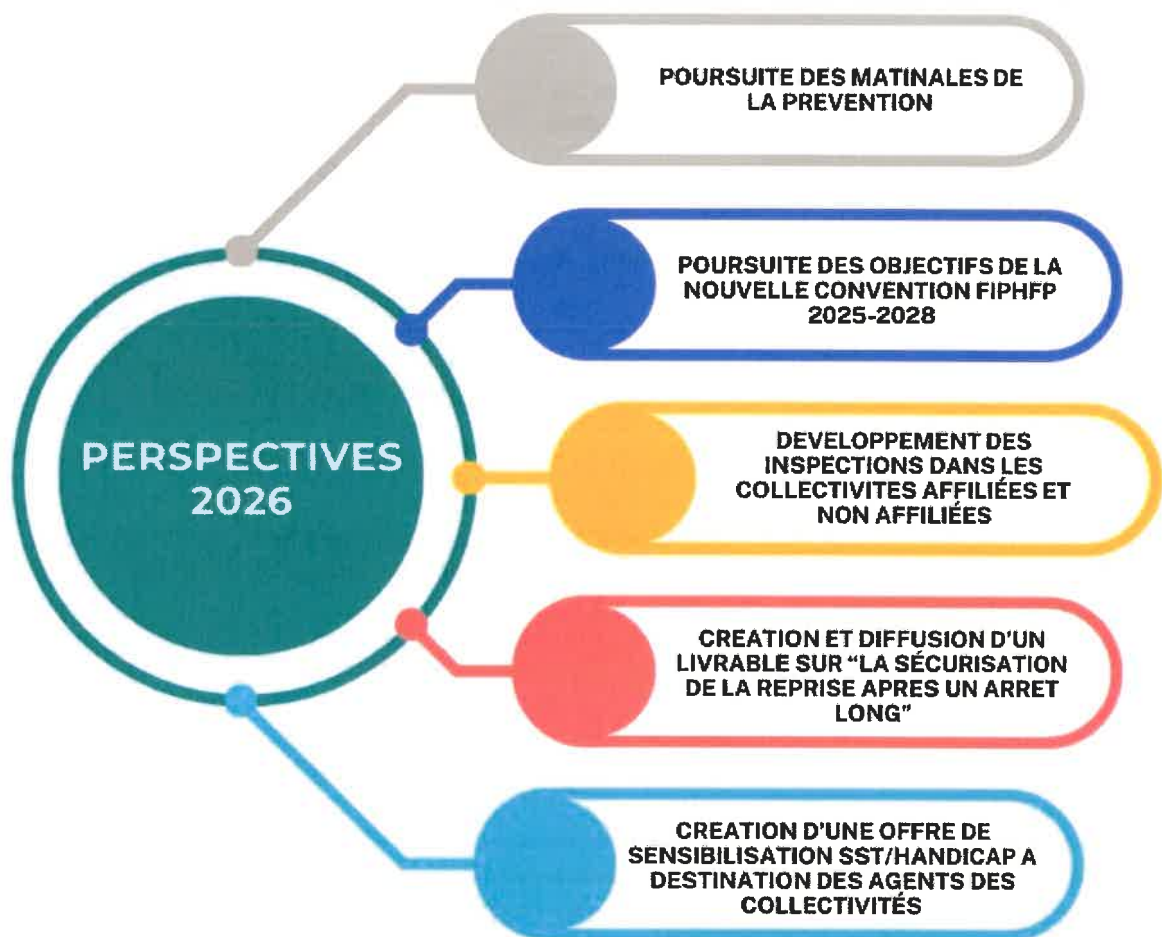
3.4. ANALYSE PROSPECTIVE 2026 : POINTS CLÉS

- **Contexte électoral 2026** : renforcement de la présence du service sur le terrain pour présenter les services du CDG86
- **Mobilisation des agents** du service pour suivre un parcours de formation de 15 jours
- **Évolution de la demande des collectivités** : absence de nouveaux dossiers d'évaluation des RPS et forte progression des sollicitations en matière de Lignes Directrices de Gestion.
- **Transformation des formats d'intervention** : demandes croissantes d'accompagnements courts, ciblés et réactifs, au détriment des suivis longs.
- **Hausse des sollicitations sur les relations de travail** : interventions de plus en plus fréquentes sur l'ambiance de travail et les relations professionnelles.
- **Effet levier des actions de terrain** : les déplacements en collectivités devraient renforcer la visibilité du service et générer de nouvelles demandes.

Service carrière et rémunération

- Elections professionnelles,
- Extranet CIRIL.

Service Prévention et Maintien dans l'Emploi



Service Emploi et Parcours Professionnels

Pour 2026, nous envisageons de déployer des nouvelles prestations d'accompagnement pour répondre au mieux aux attentes des structures : accompagnement au développement professionnel (« coaching ») et des ateliers pratiques sur les thématiques de l'emploi (manipulation du site emploi-territorial) et de la formation (plan de formation, réglementation CPF...).

Service Archivistes Itinérants

Intentions prévues

<i>INTERVENTIONS EN 2026</i>	<i>Nb DE JOURS PREVUS</i>	<i>Nb DE COLLECTIVITES</i>
<i>PROPOSITIONS ACCEPTEES</i>	184	31
<i>PROPOSITIONS EN ATTENTE</i>	82	7
<i>TOTAL</i>	266	38

Etats des lieux des Archives électroniques

Deux états des lieux numériques sont d'ores et déjà prévus.

Projets de service

- Test de versement des données Stella v2 et v3
- Audits des archives numériques des services Carrières-rémunération et Emploi – Parcours professionnels
- Protocole d'intervention sur les archives numériques
- Modèle de livrable : charte de nommage et d'arborescence
- Interventions pour le récolement des archives communales dans le cadre des élections municipales et communautaires.

La séance est levée à 12 h 00.

Fait à Chasseneuil du Poitou, le 3 avril 2026

Arrêté le 3 avril 2026

La Secrétaire,
Annette SAVIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Annette SAVIN', with a large, stylized initial 'A' and a horizontal line extending to the right.

Le Président,
Edouard RENAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Edouard RENAUD', with a large, stylized initial 'E' and a horizontal line extending to the right.